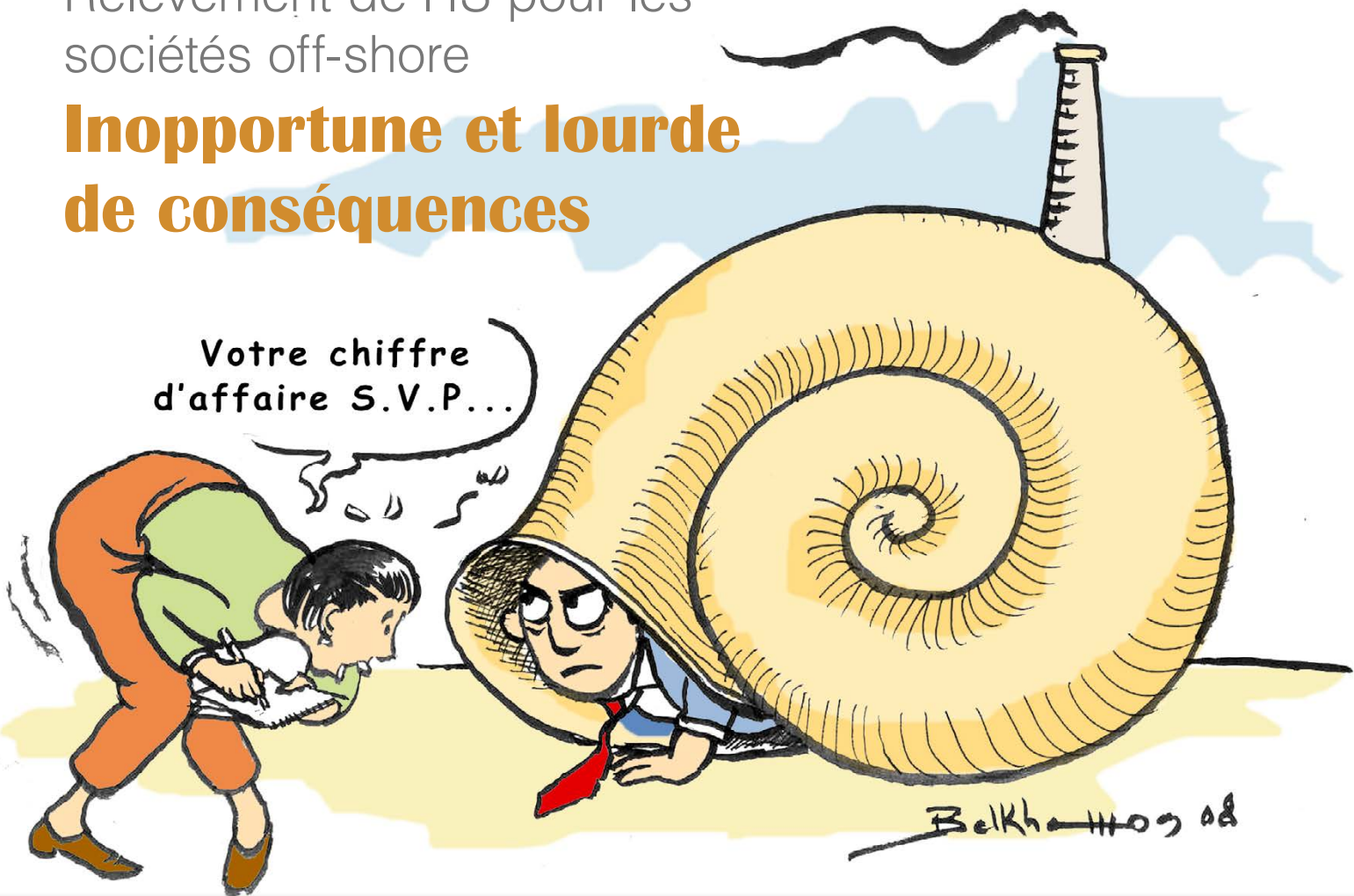


Relèvement de l'IS pour les sociétés off-shore

Inopportune et lourde de conséquences

Votre chiffre d'affaire S.V.P...



A LA UNE

Les mesures financières, fiscales ou institutionnelles n'aident pas au développement de nos régions

BOURSE

Médias
Le Tunindex clôture dans le rouge

ACTUALITÉ

Dette publique
92,7% du PIB fin 2021

IDÉES & DÉBATS

Un impôt sur les sociétés à 15%

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL (2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)

WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Moncef Mahroug

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

Aroua Ben Zaied

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER

Hebdomadaire n°26 du 29 Octobre 2020

Le mag

Relèvement de l'IS pour les sociétés off-shore : Inopportune et lourde de conséquences

Pour la quasi-majorité des chefs d'entreprise françaises off-shore, la mesure contenue dans le projet de loi de finances 2021, actuellement soumis à l'Assemblée des Représentants du Peuple, est inopportune, inappropriée, contre-productive et pourrait être lourde de conséquences.

Dettes publiques : 92,7% du PIB fin 2021

Le volume de la dette publique est estimé, pour 2021, à 92,7% du PIB, contre 90% prévu à fin 2020 et 72,5% enregistré à fin 2019, selon le projet de Budget de l'Etat pour l'exercice 2021 publié jeudi 22 octobre par le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'investissement.

Create to Connect

Le Centre International pour la Justice Transitionnelle (ICTJ) a annoncé le lancement du prix artistique «Create to Connect», un appel aux artistes tunisien(ne)s émergent(e)s ou artistes étranger(e)s basés en Tunisie d'explorer de nouveaux supports visuels et des formats novateurs de création artistique en réponse à la crise de la COVID19.

ENTREPRISES & SECTEURS

BOURSE

CONSO

Loi de Finances Complémentaire 2020: 21,5 milliards de dinars de ressources d'emprunt

Les ressources d'emprunt qui seront mobilisées, au titre de l'ensemble de l'exercice 2020, s'élèveront à 21,5 milliards de dinars, ce qui correspond à une hausse de 91,5% par rapport à ce qui était prévu dans la LF initiale, c'est ce qui ressort du projet de la Loi de Finances Complémentaire 2020...

Une intelligence artificielle détecte le risque d'Alzheimer

Des chercheurs d'IBM et de Pfizer ont mis au point une intelligence artificielle destinée à diagnostiquer la maladie d'Alzheimer avec un simple test et en utilisant un simple dessin.

La Tunisie un des exemples de bonnes pratiques

La pandémie de la crise COVID-19 a eu des effets dévastateurs sur les industries culturelles et créatives. Partout dans le monde, les mesures de confinement ont considérablement pesé sur les revenus des artistes et des professionnels de la culture, souvent exclus des dispositifs conventionnels de protection sociale et économique

TENDANCE

CULTURE

PUBLICATIONS



Relèvement de l'IS pour les sociétés off-shore

Inopportune et lourde de conséquences

Pour la quasi-majorité des chefs d'entreprise françaises off-shore, la mesure contenue dans le projet de loi de finances 2021, actuellement soumis à l'Assemblée des Représentants du Peuple, est inopportune, inappropriée, contre-productive et pourrait être lourde de conséquences.

Elle constitue un mauvais signal envoyé aux investisseurs étrangers en cette période d'incertitude généralisée et va certainement en conforter certains dans leurs démarches de réflexion sur l'opportunité de continuer à investir en Tunisie.

“ *Relèvement de l'IS pour les sociétés off-shore, un mauvais signal envoyé aux investisseurs étrangers* ”



Manifestement, la nouvelle disposition ne prend pas en considération plusieurs postulats, en l'occurrence la gravité de la conjoncture que connaissent les entreprises, leur compétitivité et leur capacité à investir et à créer de nouveaux emplois. Cette mesure, affirme la majorité des chefs d'entreprise interrogés dans le sondage effectué au cours de la troisième semaine d'octobre 2020, procède d'un choix de facilité qui consiste à mobiliser des ressources financières pour le budget de l'Etat quels qu'en soient le prix et les conséquences.

“ Cette décision procède d'un choix de facilité qui consiste à mobiliser des ressources financières pour le budget de l'Etat quels qu'en soient le prix et les conséquences

Si on connaît le poids du secteur off-shore en Tunisie dans l'économie, sa contribution à l'investissement et à l'emploi, **l'on comprend la vigueur de la réaction suscitée par le relèvement de l'IS de**

4,5% (passant de 13,5% à 18%) d'un seul coup et le profond questionnement des chefs d'entreprise, durement touchés par les effets du COVID-19 et qui se voient aujourd'hui fortement pénalisés, voire même contraints à prendre des décisions douloureuses.

À cet effet, les résultats du sondage qui a concerné un échantillon de 100 entreprises off-shore françaises opérant dans divers secteurs d'activité industriels, services et autres renseignent fort le désagrément provoqué par cette augmentation de l'IS et la colère qui a gagné les chefs d'entreprise.

“ 40% de l'investissement extérieur est d'origine française

Ces derniers soutiennent que les pouvoirs publics n'ont pas pris en considération la particularité du contexte actuel que vit la Tunisie (crise du COVID et détérioration du climat des affaires), considérant que le relèvement pour les sociétés off-shore du taux de l'impôt sur les sociétés (IS) à 18% serait contre-productif, voire

Nomination

Le ministère du Transport et de la Logistique a annoncé, vendredi, 23 octobre 2020, la nomination de quatre nouveaux PDG à la tête des sociétés, placées sous sa tutelle. Il s'agit de.

- Wassef Ayedi, PDG de la compagnie aérienne TUNISAIR.
- Belgacem El Tayaa, PDG de la Société nationale des chemins de fer tunisiens (SNCFT).
- Moez Salem, PDG de la Société des transports de Tunis(TRANSTU).
- Imed Zammit, PDG de la Compagnie tunisienne de navigation(CTN).

même annonceur de grands risques.

Outre la perte de compétitivité, dont le site tunisien des affaires souffre depuis maintenant plus de dix ans, ils estiment que la nouvelle mesure ne vient pas au bon moment. Elle risque en revanche de porter un coup dur



à l'investissement étranger en Tunisie, notamment français qui représente actuellement environ 40% de l'investissement extérieur, et aussi à l'emploi.

Inopportune Inappropriée

Les chefs d'entreprise off-shore françaises en Tunisie ont été unanimes pour qualifier la disposition contenue dans le projet de loi de finances 2021 d'inconcevable et illogique au regard de la nature de leur activité et de la conjoncture actuelle, qui leur a occasionné des pertes considérables dans leur chiffre d'affaires et une augmentation significative dans leurs charges salariales notamment.

Cette disposition représente un danger pour les sociétés off-shore qui ont déjà investi en Tunisie sur la base des incitations fiscales qui étaient à 0% pour l'IS mais qui voient ce taux changer à 10%, puis à 13,5% et actuellement à 18%. Elle ne fait que dégrader la compétitivité du site Tunisie dans un contexte où ces entreprises font face à une concurrence acharnée venant de pays comme le Maroc, le Portugal, le Mexique ou la Turquie,...

Cela peut même contraindre certaines sociétés à opter pour des plans « B » comme des rapatriements, modèles très à la mode en ce moment où les pays européens donnent des

subventions pour les entreprises qui acceptent de se relocaliser.

“ **L'IS sur les sociétés**

Off-shore sont passés 0% à 10%, puis à 13,5% et actuellement à 18%

Jugé mal étudié et brutal, l'impact de ce relèvement est jugé contraire aux intérêts de la Tunisie, à sa compétitivité et à sa capacité d'attirer les IDE.

Pour une entreprise opérant dans le domaine médical, il s'agit ni plus ni moins d'une très mauvaise nouvelle qui pourrait mettre en cause son projet d'extension initialement prévu pour un coût total de 5 millions d'euros.

Cette disposition met en lumière la problématique de l'instabilité du cadre fiscal

«On ne peut clairement pas changer les règles de fonctionnement des entreprises tous les 2 ans» affirme un chef d'entreprise qui soutient qu'une telle instabilité est l'ennemi de l'investissement et va à

Subventions, 3,401 milliards de dinars

Les dépenses de subvention de l'Etat, pour l'exercice 2021, sont estimées à 3,401 milliards de dinars, soit 8,3% du total des dépenses du budget de l'Etat et 2,8% du PIB, selon le projet de budget de l'Etat pour l'année 2021.

Ces dépenses sont réparties entre les subventions des hydrocarbures et de l'électricité et le gaz (501 MDT), les produits de base (2,4 milliards de dinars) et le transport public (600 MDT).

l'encontre du contexte de crise actuelle COVID, où la plupart des pays d'Europe de l'Ouest mettent en place des dispositifs d'aide à la relocalisation.

En faisant de la sorte, la Tunisie favorise la relocalisation des sociétés exportatrices vers leur

pays d'origine. Le passage d'une imposition sur les revenus de 11% (10% IS+ 1% contribution exceptionnelle) en 2019 à 19% (18% IS + 1% contribution exceptionnelle) en 2021 est de nature à mettre en cause même le régime d'imposition des sociétés Off-Shore en Tunisie et donnera raison à ceux qui disent que la TUNISIE est hors marché et annoncera la fin d'un des atouts d'attraction de la TUNISIE.

Lourde de conséquences

Pour la majorité des chefs d'entreprise, la mesure de porter le taux de l'IS à 18% pourrait donner un coup d'arrêt brutal aux investissements voir même provoquer un désinvestissement au profit d'autres sites.

L'augmentation du taux d'impo-

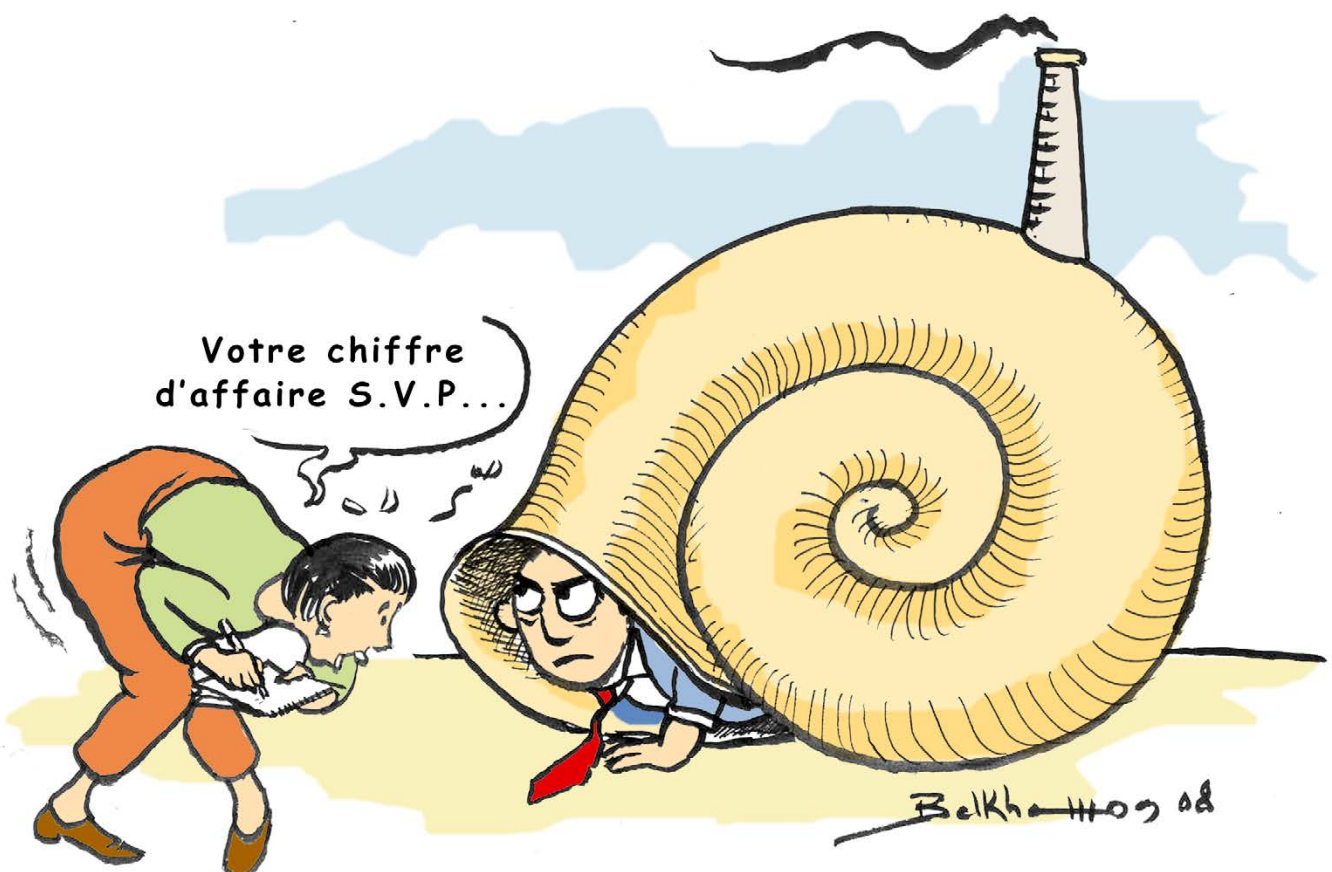
sition obligera d'autres à revoir leur stratégie de développement à moyen terme en Tunisie. D'ailleurs, se demande un chef d'entreprise, «est-il pertinent de maintenir une activité en Tunisie, au regard des hausses perpétuelles du coût de la main d'œuvre, de l'énergie, de l'instabilité de la politique fiscale, des difficultés de recrutement et l'accroissement des contraintes administratives ? ».

Avis partagé par un autre chef d'entreprise qui estime «nous pourrions être amenés à réduire fortement nos investissements sur notre site Tunisien ce qui pourrait à terme avoir un impact négatif de l'ordre de 40 à 50 %

sur les emplois ».

Un autre soutient que son entreprise a budgétisé pour l'année 2021 sur ses 3 sites sur la base d'un taux d'IS à 13,5%, le changement du taux pourra amener son entreprise à ralentir ses programmes d'investissements sur ces sites, et probablement réintégrer certaines productions sur ses sites en France ou en Espagne, ce qui se traduira inévitablement par la perte d'au moins 150 emplois.

Une autre entreprise française off-shore qui est en train d'étudier la possibilité de créer des extensions sur son site de Sousse, se trouve dans l'expectative. Il est fort possible qu'elle gèle ces investissements qui pourraient être à l'origine de la création de 300 nouveaux emplois.





Les mesures financières, fiscales ou institutionnelles n'aident pas au développement de nos régions

El Kamour et le dilemme des jeunes chômeurs -pas tous diplômés- et qui veulent avoir des emplois n'a cessé de défrayer la chronique ces dernières années. Dans les sociétés de jardinage créées par des gouvernements lâches et financées par le

conseil régional, les prétendus employés sont payés entre 600 dinars et 900 dinars. Des travailleurs dont une grande partie est payée à ne rien faire et qui plus est, par une entreprise publique en difficultés : l'ETAP. Les sociétés d'environnement et de jardinage ont

coûté à l'Etat tunisien, depuis près de 3 ans, environ 50 millions de dinars. Le malheur est qu'on ne voit pas la verdure habiller la nudité des terres de Tataouine.

Rares sont ceux qui sont dans le respect du principe : tout salaire

doit payer un labour ! Autrement dit, nous contribuables payons ces chômeurs de notre sueur pour qu'ils ne plantent aucun arbre. Mais pire, pour que des groupuscules s'adonnent au terrorisme économique en fermant les vannes de pétrole dont les pertes ne peuvent être comptabilisées sur le moment mais s'étalent sur des années.

Pour les experts, le redémarrage après fermeture d'un puits de pétrole est toujours coûteux car il est souvent impossible de retrouver le débit d'origine. Avis aux militants d'El Kamour qui prennent le pays en otage parce qu'ils estiment être maîtres du pétrole : loin de préserver la ressource, la fermeture des puits accélèrent la déplétion pétrolière. Ils devraient donc chercher un autre moyen pour racketter l'Etat et se désister de leurs responsabilités dans le développement de la région.

Et comme nous n'arrêtons pas de l'écrire et de le répéter, nous pouvons calquer l'exemple El Kamour sur nombre de régions « défavorisées » de la Tunisie.

Abdelaziz Halleb, general manager à Omni Tech, ancien président de la FEDELEC à l'UTICA, explique : « **Le développement, c'est d'abord une prise en charge par l'élite de chaque**

région. Quand vous avez 50 entreprises qui ferment dans le même gouvernorat sous l'action de l'UGTT régionale et l'UTICA régionale pour le motif que les promoteurs ne sont pas des enfants du pays (gouvernorat de Kasserine), à quoi devons-nous nous attendre ? Entre temps, les enfants du pays investissent dans les salons de thé au Lac 2 ».

A Tataouine, ceux qui suivent des études brillantes partent et ceux qui ont les moyens d'investir grâce à la vanne de la contrebande achètent des cafés et des immeubles dans les cités résidentielles à Tunis, la capitale. La Ceinture de Tunis, elle, est surpeuplée, compte des dizaines de milliers de chômeurs et souffre d'une grande pauvreté et délinquance, mais tant qu'on n'y ferme pas les vannes du pétrole ou on ne bloque pas la production du phosphate, personne n'y prête attention. On laisse des centaines de milliers de Tunisiens appauvris à la merci des marchandages des partis et des ONG payées par des fonds occultes. Normal, l'Etat a cédé son rôle social aux destructeurs de l'Etat.

Dans les régions où les

activistes ne peuvent pas fermer des vannes ou des sites de production, les enfants se suicident en silence sans susciter l'indignation des médias ou des autorités publiques. Les derniers en date sont une jeune adolescente de 14 ans à Kairouan et un jeune à la fleur de l'âge à Jendouba.

Le pire est que 10 ans après la fameuse « révolution », les problèmes des régions n'ont pas été résolus, ils se sont plutôt envenimés.

Dans l'état actuel des choses, l'administration publique est totalement désarticulée

Quand est-ce que l'Etat tunisien prendra les mesures nécessaires pour mettre fin aux dérapages dans les régions et œuvrer à leur développement réel ?

Fathi Ennaifer, polytechnicien, répond à cette question : « **Si nous voulons parler de stratégie de développement dans les régions, il ne faut jamais commencer par parler de mesures financières, institutionnelles ou fiscales. Ce sont des mesures d'accompa-**



Produits de base

En ce qui concerne la subvention des produits de base, l'Etat a prévu un montant de l'ordre de 2,400 milliards de dinars contre 1,800 milliard de dinars estimés pour 2020. Les subventions sont de 1,804 milliards de dinars pour les céréales, 290 MDT pour les huiles végétales, 205 MDT pour le lait, 86 MDT pour les pâtes, 10 MDT pour le sucre et 5 MDT pour le papier scolaire.

Pour le transport public, une enveloppe de 600 MDT sera proposée pour ce secteur contre 500 MDT pour l'année 2020, au titre de la compensation du transport scolaire et universitaire et du transport à des tarifs réduits outre le transport gratuit de certaines catégories sociales.

d'aménagement urbain, donc le développement de l'armature urbaine est en

gnement parce qu'elles ne peuvent compenser les stratégies, mais seulement aider à les mettre en œuvre. Je dirais même que décider de créer un ministère de Développement régional, sans établir un diagnostic (qui existe soi-dit en passant) s'apparente à une démission et constitue une source de dépenses supplémentaires sans aucune valeur ajoutée. D'ailleurs, toutes les structures créées depuis cinquante ans (plusieurs commissariats de développement de régions notamment) n'ont rien apporté de probant car elles font du saupoudrage et leur intervention ne se situe pas au niveau des stratégies. Ils œuvrent en dehors des stratégies d'aménagement du territoire dont c'est l'objet fondamental ».

Pour Fathi Ennaifer, l'un des éléments essentiels occultés dans toutes les approches pour le développement des régions est l'armature urbaine qui doit être vulgarisée par un réseau minimal de villes et villages où il faut

mener les actions structurantes qui leur donneraient la capacité de rayonner sur l'économie régionale et créer les conditions favorables aux investisseurs privés.

“ **Aujourd'hui, chaque ministère est un gouvernement à part avec ses propres limites et sa vision sectorielle qui ne convergent pas avec les stratégies préconisées**

« Aujourd'hui, chaque ministère est un gouvernement à part avec ses propres limites et sa vision sectorielle qui ne convergent pas avec les stratégies préconisées (et de façon consensuelle avec les départements)... La réalité est autre : la Tunisie a créé des agences foncières qui sont des lotisseurs publics relevant de différents départements, et qui réalisent des opérations

décalage total avec les stratégies préconisées. Comment voulez-vous que les disparités régionales s'estompent ? Comment pouvons-nous espérer que les conditions d'attractivité puissent s'améliorer pour ces régions en faveur desquelles nos ingénieurs politiques et rédacteurs de la "meilleure Constitution du monde" ont institué le statut de ségrégation positive ? ».

Conséquence de cette approche, explique M. Ennaifer : les régions classées déshéritées où la pauvreté ne cesse de s'accroître, impliquant le développement de l'économie informelle et d'un trafic frontalier incontournable, et les régions littorales avec des villes entourées de ceintures rouges explosives ! Les décisions prises par les gouvernements depuis

l'indépendance ont toujours été à contre courant des propositions faites par les hommes de terrain.

“ **Les décisions prises par les gouvernements depuis l'indépendance ont toujours été à contre courant des propositions faites par les hommes de terrain**

Dans l'état actuel des choses, il n'y a plus aucune initiative rationnelle, l'administration publique est totalement désarticulée, vidée de cadres compétents, bourrée de juristes qui ne savent que dire «qu'il faut changer les lois» sans rien connaître du terrain.

Un terrain de plus en plus miné puisque, outre les sentiments d'exclusion hérités de décennies de politiques régionalistes, l'absence de la valeur travail et l'amplification de la culture victimiste par les politiques. Des politiques qui infantilisent à dessein les régions, les désresponsabilisant et leur déniaient un rôle probant dans le développement socioéconomique de leurs zones pour profiter de leur malheur.

Les lobbys politiques et « affairistes » dans les régions en question qui financent et génèrent les crises pour servir leurs propres intérêts, manipulant les jeunes, payant les fomenteurs de troubles.

A quand un gouvernement qui ne se soucie pas des échéances électorales et qui prend les bonnes décisions ? Les décisions qui fâchent dans l'intérêt des régions et du pays ?

A quand un Schroeder Tunisien ?

Amel Belhadj Ali

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)

Rétablir la crédibilité de l'État

Rétablir la crédibilité de l'Etat en honorant ses engagements et limiter ses dépenses à celles nécessaires, c'est l'orientation retenue par le gouvernement pour le reste de l'année 2020. C'est ce qu'indique le ministre de l'Economie, des Finances et du Soutien à l'investissement, Ali Kooli, dans une interview accordée à l'agence TAP.

Cette philosophie est aussi celle du Projet de loi de finances 2021 (PLF2021), qui mise par ailleurs sur la simplification du régime fiscal à travers la convergence des taux de l'IS (l'impôt sur les sociétés) vers 18% ou la révision apportée au régime forfaitaire.

Dans quel état avez-vous trouvé les finances publiques ?

Il faut dire que je n'ai pas eu de grandes surprises, parce qu'avant d'arriver au ministère, j'étais au courant que la situation très délicate des finances publiques. Le pays était malade



en 2010 et il a essayé plusieurs remèdes au cours des dernières années, certains avec un certain succès, d'autres un peu moins.

Nous avons abordé l'année 2020 avec énormément de fragilité. A cette fragilité, est venue s'ajouter une catastrophe inattendue, à savoir la pandémie de la Covid-19 qui est certainement l'un des incidents les plus difficiles depuis plus de 100 ans. Des pays qui étaient en bonne santé, comme l'Allemagne, ont été complètement ébranlés. Que dire donc d'un pays qui était déjà malade, comme la Tunisie.

Où en sont les négociations avec les bailleurs de fonds dans le cadre des rencontres annuelles FMI-BM ? Y aura-t-il un nouveau programme avec le FMI ?

La Tunisie entretient, depuis de longues années, d'excellentes relations avec ses bailleurs de fonds, que ce soit dans le cadre de ses relations bilatérales avec les pays amis et alliés, ou dans le cadre de ses relations avec les institutions et les organismes financiers à l'instar du FMI (Fonds monétaire international) et de la BM (Banque mondiale).

Avec le FMI, je ne parlerais pas de négociations mais plutôt de dialogue, étant donné qu'une négociation se fait généralement entre deux parties ayant des

visions opposées. Et ce dialogue existe depuis plus de 30 ans et ne s'est jamais interrompu.

“ Avec le FMI, je ne parlerais pas de négociations mais plutôt de dialogue, étant donné qu'une négociation se fait généralement entre deux parties ayant des visions opposées

La semaine dernière et la semaine d'avant, j'ai eu des rencontres dans ce cadre là, et j'en aurai d'autres dans les jours à venir. Ces réunions sont l'occasion pour nous d'exposer notre situation, et pour nos partenaires du FMI de nous expliquer le contexte mondial global et les principales orientations retenues par leur institution, pour qu'ensemble nous trouvions les meilleures voies pour sortir la Tunisie de sa crise. Cette semaine coïncide avec les réunions annuelles de la BM et du FMI.

A la clôture de ces réunions, il y aura des annonces importantes concernant la façon avec laquelle ces deux institutions vont agir

avec les pays du monde dans les mois et années à venir.

“ Une fois ces annonces faites, nous aurons certainement un dialogue plus soutenu et des discussions plus précises avec le FMI.

En fonction de ces discussions et des priorités du gouvernement, nous allons définir la forme et le contenu de notre prochaine collaboration.

Quelles sont les grandes tendances du projet de loi de finances 2021 ?

Avant de parler de 2021, je crois qu'il est primordial de savoir de quelle base nous partons. 2020 a été une année exceptionnelle parce que les hypothèses qui ont été retenues en 2019 pour bâtir la loi de finances 2020 ont été complètement faussées par la crise de la Covid-19.

Pour 2020, on avait prévu une croissance de 3%, mais nous nous retrouvons avec une décroissance d'environ 8%, soit un écart de 11 points, induisant près de 8 milliards de dinars de

recettes budgétaires en moins. Dans le cadre de la loi de finances complémentaire de 2020, nous avons essayé de ramener ces 8 milliards de dinars de baisse dans les recettes à 6 milliards de dinars. Mais malgré cela, nous allons passer de 36 milliards de dinars de recettes attendues à 30 milliards de dinars, soit une baisse de 20%.

Du côté des dépenses aussi, il y a eu des imprévus. Cet ajustement s'explique par deux éléments importants : le coût supplémentaire des actions contre la pandémie (près de 2,5 milliards de dinars) et l'orientation retenue par le gouvernement d'honorer les engagements de l'Etat auprès de ses fournisseurs (entreprises

publiques et privées).

Nous pensons qu'il est primordial de rétablir la crédibilité de l'Etat. Il faut que ce dernier inspire confiance et il ne peut le faire qu'en honorant ses engagements et en traduisant sa parole en actes.

Une fois la loi de finances complémentaire validée, nous procéderons au règlement de cette dette, qui serait de l'ordre de 4,5 milliards de dinars.

Nous n'avons pas pu résorber tout le passif jusqu'à présent, mais nous avons au moins décidé de ne pas alourdir davantage la facture et de ne plus faire porter à d'autres la dette de l'Etat. C'est la

raison pour laquelle nous avons décidé, pour 2020, d'honorer toutes les dettes certaines de l'Etat auprès de ses fournisseurs. Les équipes du ministère ont fait un effort colossal pour cerner cette dette et certifier les montants. Une fois la loi de finances complémentaire validée, nous procéderons au règlement de cette dette, qui serait de l'ordre de 4,5 milliards de dinars. Les dépenses supplémentaires engagées en 2020 généreront un déficit budgétaire de l'ordre de 14% pour cet exercice. En 2021, nous allons essayer de corriger le tir en ramenant les 14% à 7%. D'aucuns peuvent dire que 7% de déficit budgétaire est également un niveau très élevé de déficit.





Recettes touristiques -61%

Les recettes touristiques cumulées ont régressé de 61%, soit l'équivalent de 2,8 milliards de dinars, pour ne pas dépasser 1,8 milliard de dinars, jusqu'au 20 octobre courant, selon les dernières statistiques, publiées vendredi, par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

Oui, mais il ne faut pas oublier que les 7% de déficit couvrent des défis très importants dont le service de la dette qui devrait s'établir, en 2021, à 15,8 milliards de dinars. Ce déficit était inférieur à 4 milliards de dinars en 2010 et légèrement supérieur à 9 milliards de dinars en 2019.

Cet écart est dû au fait que la dette a augmenté tout au long de ces années, mais aussi au fait que, de 2012 à 2015 et au-delà, on pensait que 2021 serait une date très lointaine, et que 10 années après la révolution, la situation serait bien meilleure et qu'on pouvait, de ce fait, y concentrer un certain niveau de remboursement de la dette.

“ Aux Etats-Unis, il y a des émissions de bons de trésor qui viennent remplacer des échéances qui ont été payées. Nous allons essayer de nous inscrire dans ce type de mécanisme en Tunisie.

Un des challenges importants que nous aurons donc à affronter, c'est de faire rouler cette dette. Dans les pays développés, le roulement de la dette est un mécanisme naturel.

Aux Etats-Unis par exemple, régulièrement il y a des émissions de bons de trésor qui viennent remplacer des échéances qui ont été payées. Nous allons essayer de nous inscrire dans ce type de mécanisme en Tunisie.

L'autre bloc important des dépenses de l'Etat pour 2021 est constitué par les dépenses salariales qui seront de l'ordre de 21 milliards de dinars. C'est quasiment l'équivalent du budget de l'Etat en 2011. L'Etat doit honorer cette masse salariale, en veillant à ce qu'elle n'explose pas. Pour ce qui est du budget de développement, nous avons essayé de maintenir l'investissement à un montant de 7 milliards de dinars.

S'agissant de la compensation, l'enveloppe qui lui sera dédiée est de plus de 6 milliards de dinars. Je parle là de la compensation au sens large, englobant les subventions directes et les subventions indirectes dépensées sous forme d'aide aux entreprises publiques en difficulté.

J'explique. Lorsque l'Etat demande à une société de transport public de ne pas augmenter

ses prix et de vendre à perte, tout en assumant ces pertes, c'est de la compensation indirecte. Par contre, quand l'Etat achète du sucre à un certain prix et qu'on le vend à un prix moindre, là c'est une compensation directe.

Pour 2021, nous avons également prévu une croissance du PIB de l'ordre de 4% et nous avons tenu à ce que la croissance des dépenses publiques ne soit pas supérieure à celle du PIB, et je crois qu'il s'agit là d'un fait nouveau dans l'histoire moderne de la Tunisie, où très souvent la croissance des dépenses était supérieure à celle du PIB.



Comment jugez-vous le niveau de l'endettement de la Tunisie ? Quelle capacité a le pays aujourd'hui d'honorer ses dettes ?

L'endettement ce n'est qu'une conséquence, ce n'est pas une fin en soi. Tout comme on ne peut pas imaginer que l'Etat faille à ses engagements en termes de compensation, de masse salariale, on ne peut imaginer que l'Etat n'honore pas ses engagements en termes de remboursement de la dette. Aujourd'hui, nous avons un endettement proche de 90% de notre PIB.

L'an prochain, il risque d'augmenter de 2 points pour se situer aux alentours de 92 à 93%. Un pays comme le Japon a une dette intérieure de l'ordre de 300%, mais personne ne s'en inquiète parce que ce pays a la possibilité de la financer localement.

Pour la dette tunisienne, le problème n'est pas vraiment le stock de la dette, mais plutôt la concentration de l'échéance et la forte proportion de la dette étrangère par rapport à la dette locale. Et c'est sur ce type de mix que nous essayerons de changer dans les mois et les années à venir, pour que l'impact sur l'économie soit moindre.

Mais ne pensez-vous pas que le choix adopté dans le cadre de la loi de finances 2021,

de recourir à l'endettement auprès du marché intérieur, risque d'aggraver l'assèchement de la liquidité pour les entreprises ?

Je constate personnellement, que depuis 10 ans, l'investissement privé est extrêmement limité en Tunisie. Quand on parle d'assèchement, cela suppose qu'il y a une grande demande de crédit, ce qui n'est pas le cas.

Durant les dernières années, il y avait certes une grande demande sur les crédits de consommation mais très peu de demande pour les crédits d'équipement.

Pourtant, ce sont les crédits d'équipement qui préparent la voie à la croissance de demain. En 2020, avec la crise de la Covid-19, j'ai l'impression que très peu d'investissements ont eu lieu alors qu'il y a beaucoup de liquidité sur le marché. Il y a même davantage de liquidité qu'avant, et je crois que le marché a la profondeur nécessaire pour financer les besoins. Il faut savoir aussi qu'une grande partie de l'argent ne fait que tourner.

Tout à l'heure, nous avons évoqué les 4,5 milliards de dinars qui serviront à rembourser la dette de l'Etat auprès de ces fournisseurs. Cet argent ne va pas disparaître, car quand l'Etat payera ses fournisseurs, ces derniers paieront leurs banques, qui auront à leur

Analphabétisme

Le taux d'analphabétisme en Tunisie est passé de 18,1% en 2018 à 17,7% en 2019. Selon les chiffres de l'Institut national des statistiques, le taux d'analphabétisme chez les femmes et les hommes en milieu communal au cours de l'année écoulée a atteint 12,9%, tandis qu'il a augmenté à 29,5% en milieu non communal.

En outre, le taux d'analphabétisme diminue à mesure que l'âge moyen diminue, atteignant 2,8% pour les groupes âgés de 10 à 14 ans, alors qu'il atteint 79,8% chez les personnes âgées (80 ans et plus).

tour de la trésorerie pour acheter les bons de l'Etat. C'est donc la raison pour laquelle nous avons privilégié l'endettement auprès du marché intérieur.

En parallèle, la Banque centrale prévoit d'intervenir différemment, à l'instar des Banques centrales à l'échelle internationale. Quand dans un pays comme les Etats-Unis d'Amérique, la FED (la

Banque centrale américaine) injecte près 20% du PIB américain pour le rachat de la dette, et quand dans d'autres pays -qui sont les chantres du libéralisme- les Banques centrales font pareil, je pense que la BCT pourrait injecter 1 ou 2 voire 3% du PIB, pour faire du rachat de la dette publique ou privée.

C'est vrai que nous devons rester vigilants quant à l'inflation, mais l'expérience dans plusieurs pays où il y a eu des injections massives d'argent dans l'économie a montré que l'inflation n'a pas déraisonnablement augmenté. Je pense qu'en veillant à certains équilibres, nous pouvons concilier le besoin de financement de l'Etat avec une bonne maîtrise des prix.

Pourquoi le PLF 2021 n'a-t-il pas prévu de financement spécifique pour sauver les PME et les milliers d'emplois disparus pour cause de confinement ?

Je pense que cette assertion est un peu sévère, parce que l'Etat, dans le cadre du projet de loi de finances 2021, a essayé de continuer à protéger les entreprises, aussi bien publiques que privées, car ce sont les entreprises qui génèrent la richesse créatrice de l'emploi.

En 2021, en continuité avec les efforts qui ont été déployés

en 2020, l'Etat mobilisera des dépenses de 7 milliards de dinars au titre de l'enveloppe dédiée aux investissements, et près de 6,5 milliards de dinars au titre de soutien aux entreprises publiques et à la compensation. Ce sont des montants considérables qui seront mobilisés sans augmenter vraiment la taxation des entreprises ou des particuliers.


Le gouvernement a, en effet, estimé que les particuliers, notamment les salariés, subissent un taux d'imposition très élevé, et a tenu à ne pas augmenter davantage ce taux, pour la première fois depuis très longtemps. Bien au contraire, nous avons tenu à encourager les particuliers à épargner en augmentant le plafond des Comptes d'épargne en actions (CEA) et de l'assurance-vie et à acquérir des biens immobiliers en leur accordant une incitation fiscale de 100 dinars.

Pour les entreprises, nous avons essayé de faire converger les taux de l'IS à 18%, malgré un déséquilibre budgétaire très important.

Vous avez évoqué un déficit budgétaire de 14% en 2020, est-ce toujours soutenable pour une économie en crise ?

A-t-on vraiment le choix de faire autrement ? Est-ce qu'on peut décider d'arrêter de payer les

salaires du mois d'octobre, de renoncer aux aides décidées aux particuliers et aux entreprises face à la Covid-19 ? Ou de ne pas honorer les engagements de l'Etat ?

 **Une chose est sûre, en 2021, nous avons décidé de n'engager que les dépenses nécessaires et pour lesquelles nous pensons avoir des financements**

La réponse est sans doute non. Une chose est sûre, en 2021, nous avons décidé de n'engager que les dépenses nécessaires et pour lesquelles nous pensons avoir des financements. Un déficit de 14% n'était pas un choix, mais une conséquence d'un état de fait, d'une crise inattendue qui a drastiquement réduit nos recettes et augmenté considérablement, nos dépenses. Ce n'est pas spécifique à la Tunisie, plusieurs pays, tels que la France, l'Allemagne, les Etats-Unis, enregistrent des déficits élevés parfois à deux chiffres. Les pays voisins (Egypte, Maroc) enregistrent également des déficits qu'ils n'avaient pas budgétés.

En 2021, nous avons prévu de réduire de moitié ce taux et nous allons continuer sur cette démarche pour le situer le plus proche possible de zéro en 2024.

Le projet de loi de finances 2021 marque-t-il le début d'une levée progressive des subventions surtout quand on sait qu'une taxe de 100 millimes a été imposée sur le sucre ?

Les Tunisiens ont consommé 300 000 tonnes de sucre en 2018, 350 000 tonnes en 2019, soit une augmentation de 20% en une année. A fin septembre 2020, ils ont consommé 400 000 tonnes, et elle devrait atteindre les 450 000 tonnes à la fin de l'année, soit 50% de plus par rapport à 2018.

Je ne pense pas que ce sont les ménages tunisiens qui ont doublé leur consommation, mais c'est plutôt la contrebande qui fait exploser notre consommation, parce que les prix du sucre pratiqués en Tunisie sont très bas par rapport aux prix internationaux et par rapport à ceux des pays voisins. Nous sommes donc en train de subventionner non plus le consommateur tunisien, mais la contrebande. Cette augmentation, bien que modeste, va contribuer à ramener la consommation du sucre aux vraies proportions.

Et par rapport à la compensation d'une manière générale, quelle orientation avez-vous retenue ?

L'orientation retenue c'est de faire parvenir la compensation à ceux qui en ont réellement besoin, à travers la poursuite de la digitalisation de tout le processus et l'identification des populations qui devraient être directement ciblées par la compensation.

Et qu'en est-il de la réforme fiscale ?

La réforme fiscale c'est un travail qui ne s'est jamais arrêté depuis plus d'une dizaine d'années. En 2021, les réformes s'inscriront en continuité avec ce qui a été fait dans le passé, mais à une vitesse plus soutenue.

Parmi les avancées inscrites dans le PLF 2021, figurent la convergence des taux de l'IS vers 18% et la simplification et les améliorations apportées au régime forfaitaire... L'objectif est de simplifier autant que possible le système fiscal tunisien dont le grand problème c'est justement la multiplicité et la complexité des règles.

Et qu'avez-vous prévu pour lutter contre l'économie informelle ?

L'économie informelle englobe en

effet plusieurs degrés d'informel. Cela va du simple fait de faire travailler des personnes sans les déclarer, au fait d'acheter des biens sans facture, aux exactions financières (non paiement de la TVA, activités non déclarées...), en arrivant au trafic de drogue, d'êtres humains, d'armes.

L'Etat ne pourra bien évidemment pas pardonner ce dernier niveau d'informel, qu'il combattra par tous les moyens. Par contre, pour tout ce qui est exactions financières, je pense qu'un système d'impôt non confiscatoire avec des procédures simplifiées et des taux allégés pourrait inciter une large frange des acteurs de l'informel à régulariser leurs situations et à réintégrer le circuit organisé.

L'effort de l'Etat en matière de simplification et d'allègement du système fiscal doit être associé à une bonne application de la loi mais aussi à une forte adhésion des acteurs de l'informel qui devraient comprendre qu'on ne peut revendiquer ses droits (amélioration des infrastructures...) qu'en s'acquittant de ses devoirs.

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

Loi de Finances Complémentaire 2020

21,5 milliards de dinars de ressources d'emprunt

Les ressources d'emprunt qui seront mobilisées, au titre de l'ensemble de l'exercice 2020, s'élèveront à 21,5 milliards de dinars, ce qui correspond à une hausse de 91,5% par rapport à ce qui était prévu dans la LF initiale, c'est ce qui ressort du projet de la Loi de Finances Complémentaire 2020, que vient de publier le ministère des Finances.

“ **Augmentation
des emprunts
de 91,5% en 2020** ”

D'après ce document, les 2/3 de ces dettes, soit environ 14,2 milliards de dinars, seront contractés auprès du marché intérieur, alors que le reste sera mobilisé grâce à des emprunts extérieurs.

Le service de la dette publique atteindra, à la fin de l'année en cours, selon la LFC 2020, 11,8

milliards de dinars, contre 11,6 milliards de dinars estimés dans la LF, et 9,6 milliards de dinars, durant l'exercice 2019.

Il est à noter que les ressources propres de l'Etat se sont élevées à fin août 2020, à 18,6 milliards de dinars, soit une baisse de 10,8% par rapport à la même période de 2019. Cette baisse est due notamment à la diminution des ressources fiscales de 10%, suite à la détérioration de l'activité économique, en relation avec la crise sanitaire.

Les ressources de la trésorerie ont atteint, durant les 8 premiers mois de l'année, à près de 10,3 milliards de dinars. Ces ressources devront atteindre les 21,7 milliards de dinars, pour toute l'année 2020, contre une enveloppe de 11,3 milliards de dinars prévue dans la loi de finances initiale 2020.



Banque mondiale

L'économie tunisienne devrait ralentir de 9,2% au lieu de 4% en 2020

L'économie tunisienne devrait connaître un ralentissement de 9,2% en 2020, ce qui représente une baisse par rapport aux premières prévisions de -4 %, en lien avec la pandémie de Covid-19, a indiqué la Banque mondiale dans un rapport publié lundi. Les bouleversements politiques provoqués par la démission du gouvernement d'Elyes Fakhfakh et les perturbations de la produc-

tion minière, outre la pandémie sont parmi les facteurs à l'origine de ce ralentissement, estime la BM dans ce rapport de suivi de la situation économique.

La pauvreté et la vulnérabilité devraient augmenter et inverser la tendance à la réduction rapide de la pauvreté observée ces dernières années.

“ **Le nombre de pauvres et de personnes exposées à la pauvreté passerait de 16,6 à 22% de la population totale.** ”



LA BANQUE MONDIALE
IBRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Pauvreté en hausse en 2020

Le pourcentage de la population susceptible de basculer dans la pauvreté devrait, ainsi, croître en 2020 et ne pourrait commencer à diminuer qu'à partir de 2021, estime encore la Banque. Et de préciser que le nombre de pauvres et de personnes exposées à la pauvreté passerait de 16,6 à 22% de la population totale.

D'après la BM, le déficit du compte courant reste élevé, s'établissant à 7,1% du PIB en 2020. Il s'agit cependant d'une amélioration par rapport aux 8,8% de 2019, les importations diminuent plus vite que les exportations.

Ces facteurs sont de nature à soutenir l'accroissement continu des réserves de change, qui couvraient 142 jours d'importations en août (contre 95 jours, un an plus tôt).

En revanche, le déficit budgétaire s'est aggravé en raison d'une baisse de 11% des recettes en milieu d'année, laquelle fait écho au ralentissement de l'activité

économique et aux mesures de report d'impôts.

La masse salariale a augmenté de 14% à la mi-2020, ajoutant aux pressions sur les dépenses et signalant l'absence de progrès dans la maîtrise du fichier solde de l'Etat. Ces facteurs accroissent la vulnérabilité liée à la dette dans la mesure où elle devrait passer de 72,2% du PIB en 2019 à un pic de 86,6% du PIB en 2020, ce qui est nettement supérieur à l'indice de référence du fardeau de la dette des marchés émergents établi à 70 % du PIB, souligne la même source.

La croissance s'établirait autour de 6% en 2021 et 2% en 2022

S'agissant des perspectives pour les deux années à venir, la banque estime qu'après cette contraction anticipée de 9,2% en 2020, la croissance devrait temporairement s'accélérer pour s'établir autour de 6% en 2021, à mesure que les effets de la pandémie s'estompent. Cependant, après cette brève embellie, la trajectoire de la croissance

devrait revenir à un rythme plus modéré d'environ 2% en 2022.

Le déficit du compte courant devrait, dans ce sens, rétrécir en même temps que les industries d'exportation remontent la pente.

D'après la Banque, cette amélioration se produirait lentement, compte tenu des contraintes structurelles persistantes et de l'incertitude politique ambiante.

Le déficit budgétaire quant à lui, devrait se creuser pour atteindre 8,1% du PIB en 2020, avant de diminuer progressivement jusqu'à 4,5% d'ici 2022, au regard des risques baissiers liés à une masse salariale croissante.

Face à ce "choc sans précédent", la Banque mondiale préconise la nécessité d'engager des réformes structurelles visant à améliorer les performances des entreprises publiques, à accroître la contestabilité des marchés et à lutter contre la corruption.

Elle estime toutefois, que la question sécuritaire demeure une autre préoccupation pour l'avenir, dans la mesure où elle pourrait entraver les perspectives de reprise du tourisme.

Kiosque Numérique WMC

nouvelle version



- Des magazines, des Hors-séries, des Revues, des Documents et des eBook...
- Des nouvelles publications toutes les semaines...

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

27/10/2020

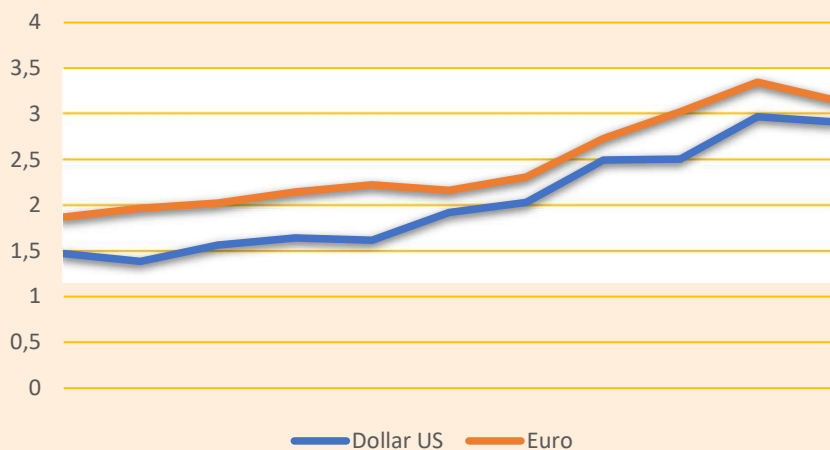
| MONNAIE | SIGLE | UNITÉ | VALEUR |
|-----------------|-------|-------|---------|
| DINAR ALGÉRIEN | DZD | 10 | 0,2136 |
| DOLLAR CANADIEN | CAD | 1 | 2,0857 |
| DOLLAR DES USA | USD | 1 | 2,7514 |
| LIVRE STERLING | GPB | 1 | 3,5845 |
| YEN JAPONAIS | JPY | 1000 | 26,2780 |
| DIRHAM MAROCAIN | MAD | 10 | 2,9977 |
| FRANC SUISSE | CHF | 10 | 30,3011 |
| EURO | EUR | 1 | 3,2546 |
| DINAR LIBYEN | LYD | 1 | 2,0170 |
| Yuan Chinois | CNY | 1 | 0,4093 |

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

| PERIODE | USD | EUR |
|---------|--------|--------|
| 3 MOIS | 2,7926 | 3,3077 |
| 6 MOIS | 2,8347 | 3,3635 |

Cours de devises en dinar Tunisien

Evolution Mai 2010 - 2020



6,09%

TMM

27/10/2020



6,25%

TID

27/10/2020



6,76%

TMM

Septembre 2020



5,00%

TRE

Octobre 2020



21241

Avoirs en devise

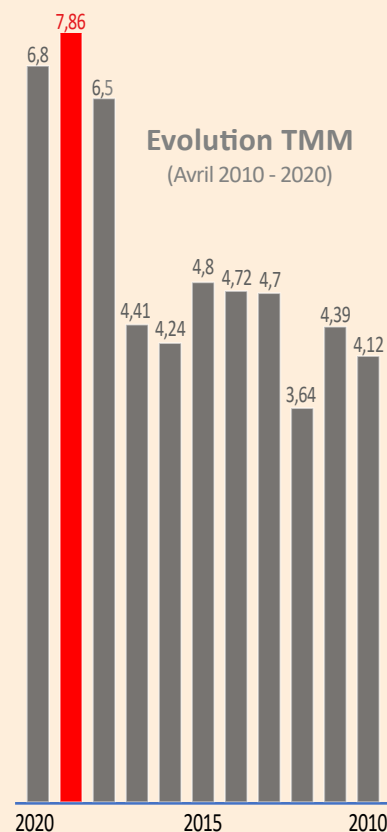
28/10/2020



144

Jours d'importation

28/10/2020





Bourse de Tunis

Le Tunindex clôture dans le rouge

" Dans ce contexte pandémique, le marché Boursier a terminé, la semaine boursière du 19 au 23 octobre 2020, sur une note hésitante. L'indice phare de la place s'est effrité de 0,2% à 6662,96 points, ramenant ainsi ses pertes depuis le début de l'année à -6,4% ", selon l'analyse de l'intermédiaire en Bourse, " Tunisie Valeurs ".

Les échanges ont été modestes en raison de l'absence de transactions de bloc. Le volume total des échanges s'est établi à 14,7 millions de dinars(MD), soit un volume moyen de 2,9 MD par séance.

Analyse des valeurs

Le titre Tuninvest s'est retrouvé encore une fois en haut du podium. L'action s'est hissée de 26,2% à 8,770 dinars(D) dans

un volume d'échange de 218 mille dinars. Le titre affiche une embellie de 84,3% depuis le début de l'année.

Drainant des échanges de 240 mille dinars au cours de la semaine boursière, le titre City Cars a gagné 6,6% à 7,600 D. Depuis le début de l'année, le titre affiche une performance positive de 11,7%.

Le titre OfficePlast a été le plus lésé pendant la semaine, perdant 9,1% à 1,960 D dans un faible volume d'échange de 6 mille dinars.

Sur le front des échanges, le titre Lilas a dominé le palmarès des échanges pour cette semaine, drainant des capitaux de l'ordre de 3 MD, soit 20,4% du volume total échangé au cours de la semaine boursière.

Kiosque Numérique
WMC
nouvelle version



► **Des magazines,
des Hors-séries,
des Revues,
des Documents
et des eBook...**



Cotation en bourse des entreprises publiques

" Je pense que l'idée de la cotation en bourse des entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels, proposée aux partenaires sociaux, dont l'UGTT n'a pas rencontré de refus de leur part,

à condition, bien entendu, de garantir la préservation des emplois et des avantages consentis au personnel", a indiqué vendredi, le Directeur Général de la Bourse de Tunis Bilel Sahnoun

" Nous avons rencontré à deux reprises des membres de l'UGTT, et nous leur avons proposé le listing en bourse d'une entreprise publique, dans le cadre d'un texte de loi qui stipule le changement du mode de gestion des

entreprises publiques. Le listing en bourse permettra à l'Etat d'avoir la possibilité de maintenir un droit de regard sur l'entreprise en question et de préserver son caractère publique, grâce à la notion de golden share (permet à celui qui la détient de conserver un droit de veto sur l'ensemble du capital d'une société dans certaines circonstances spécifiques) ", a précisé Sahnoun lors d'un webinaire sur le thème " La Tunisie au creux de la vague.. la refondation de la politique financière pour une reprise inclusive ".

En outre, les partenaires sociaux peuvent, exiger, le cas échéant et d'après ce texte de loi, une partie de l'actionnariat, ainsi qu'un partage d'information sur la situation financière de l'entreprise, notamment avec l'obligation de publication des états financiers trimestriel et semestriel de l'entreprise cotée, a-t-il ajouté.

" Si la STEG était cotée en bourse, on aurait eu des émissions des emprunts obligataires également, sur d'autres grandes entreprises, ce qui permettrait d'augmenter de manière très significative la contribution du marché financier et boursier au financement de l'économie"

Le DG de la BVMT a reconnu que le marché financier en Tunisie ne joue pas pleinement son rôle dans le financement de l'économie et que sa contribution

dans ce domaine demeure très modeste.

" Dans les pays émergents ou en développement, le marché financier participe à hauteur de 30% dans le financement de l'économie, alors qu'en Tunisie, depuis des décennies, cette contribution n'a jamais dépassé les 10% ", a -t-il dit .

" Pour qu'un marché financier puisse jouer son rôle, il faut qu'il ait de l'offre des titres et de la demande, or aujourd'hui, les secteurs de Telecom, de l'énergie, des mines, le tabac, l'agriculture, et le tourisme, sont absents du marché boursier tunisien . Ainsi, Près de 50% de l'économie n'est pas représenté dans la Bourse des valeurs mobilières de Tunis (BVMT) ", a-t-il encore ajouté .

A cet égard, 52% des titres cotés proviennent du secteur bancaire et financier et le reste est réparti entre les secteurs de la distribution, de la concession automobile et l'industrie de consommation, ce qui n'est pas de nature à intéresser les investisseurs qui cherchent à se diversifier et à se positionner sur un secteur bien déterminé, selon Sahnoun.

" Aujourd'hui, la capitalisation boursière en Tunisie, est à peine de 22% par rapport au PIB contre 50% dans les pays émergents, sachant que ce taux peut atteindre, dans les pays déve-

loppés, 100%, ", a-t-il encore noté .

S'agissant de la demande, la bourse de Tunis demeure une bourse des particuliers, alors que dans une bourse, il faut avoir un bon "mix" entre les particuliers et l'institutionnel, a-t-il fait savoir.

Dans une bourse, les investisseurs " particuliers " permettent d'assurer un flux permanent de capitaux et une certaine stabilité boursière, alors que (finance-ment) l'institutionnel permet de drainer les investissements en volume, tout en attirant les investisseurs étrangers, ce qui permet à la place boursière d'avoir, un effet d'entraînement pour toute l'économie, ce qui n'est pas le cas en Tunisie.

A cet égard Sahnoun a rappelé que l'attraction des investisseurs étrangers est bloquée également par la réglementation de change, mais a réfuté l'idée que la crise de la pandémie du COVID-19, a eu des impacts sur le marché boursier tunisien. Comparé à d'autres marchés boursiers, depuis le début de l'année, le recul du marché tunisien est évalué à moins de 6 %, contre une chute oscillant entre -15% et -20% sur l'ensemble des marchés boursiers.

Pour l'économiste Taher El Almi, un marché financier développé est une composante essentielle



Pétrole

Quant aux besoins de financement nécessaires à l'équilibre du système des hydrocarbures et de l'électricité et du gaz en 2021, ils seront de 501 MDT, et seront mobilisés selon les scénarios suivants: un prix du baril de pétrole «brent» de 45 dollars et un taux de change du dollar à 2,800 dinars, sachant que chaque augmentation d'un dollar engendrera une hausse des dépenses de subvention de 129 MDT et que chaque augmentation de 10 millimes dans le taux de change du dollar, une hausse de 25 MDT des dépenses de compensation.

L'Etat prévoit une production nationale de l'ordre de 2,142 millions de tonnes de pétrole brut et 2,464 millions de tep, de gaz naturel, contre 1,872 million de tonnes et 2,143 millions de tonnes estimées pour l'année 2020. La consommation de gaz naturel est de 5,50 millions de tep, soit une hausse de 4,5% par rapport aux estimations actualisées pour 2020.



d'une économie et plusieurs études ont montré le lien étroit entre le développement financier et la croissance économique.

Ainsi, le marché financier joue un rôle fondamental dans le suivi des flux financiers. Il permet de faciliter la gestion du risque et contribue également, à l'échange des biens et des services, a-t-il rappelé.

Un secteur financier insuffisamment développé avec un accès limité au financement constitue un obstacle à la croissance économique, a-t-il insisté

D'après cet ancien universitaire, une telle situation ne permet pas de mesurer les risques financiers, l'intermédiation devient inefficace, et la bourse devient stagnante. Le marché financier ne serait pas en mesure d'influencer

l'affectation des ressources avec une capitalisation boursière de 10%, selon ses propos.

La cotation en bourse des entreprises publiques qui peut donner lieu à une participation des ouvriers dans le capital de l'entreprise, représente un modèle de la finance inclusive, a-t-il affirmé, faisant remarquer que la cotation à titre d'exemple de la CPG à la bourse, peut contribuer à éviter les actes de blocage de la production par les ouvriers.

Le webinaire sur le thème " La Tunisie au creux de la vague.. la refondation de la politique financière pour une reprise inclusive ", est organisé à l'occasion d'un Forum de l'économie financière, par l'Institut des hautes études (IHET) et le groupe "Daily Trading Forum ".

Telnet Holding annonce une baisse de 12,30% de ses produits d'exploitation jusqu'à fin septembre

Les produits d'exploitation du Groupe Telnet Holding ont atteint 29,224 millions de dinars jusqu'au 30 septembre courant, contre 33,324 millions de dinars au cours de la même période de 2019, soit une baisse de 12,30%, selon les données publiées par la bourse de Tunis.

Malgré le maintien du niveau de l'activité par rapport à la même période en 2019, l'activité du pôle recherche et développement en ingénierie produit (représente 80,15 % des produits d'exploitation au 30 septembre 2020) a connu une baisse de 4,69 % par rapport au 30 septembre 2019.

Cette baisse est due principalement à la diminution du taux de change (-3,5%) et la baisse des revenus provenant de la facturation des frais de mission à l'étranger suite à l'arrêt des vols internationaux lié à la propagation du virus Covid-19.

Pour ce qui est du pôle télécoms et intégration réseaux (représente 4,70% des produits d'exploitation au 30 septembre 2020), l'activité



de ce pôle a connu une régression de 53,26 % par rapport au 30 septembre 2019.

S'agissant du pôle cycle de vie du produit (représente 15,15 % des produits d'exploitation au 30 septembre 2020), son activité a connu une régression de 23,79% par rapport au 30 septembre 2019.

Pour rappel, la société Telnet Holding lancera le premier

satellite 100 % tunisien, baptisé " Challenge-One ", dans l'espace, le 20 mars 2021, date qui coïncide avec la célébration de la fête de l'indépendance (65e anniversaire).

La date de lancement du satellite tunisien ainsi que de satellites d'autres pays, prévue, au départ, pour le 15 novembre 2020, a été reportée au 20 mars, en raison des répercussions liées à la crise sanitaire du Coronavirus.

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la
plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

ENNAKL
A U T O M O B I L E S

Premier importateur
de véhicules neufs en 2019



DasWeltAuto.
Les Occasions Garanties

Ennakl automobiles retrouve sa position de leader du marché automobile

Le chiffre d'affaires de la société Ennakl automobiles durant le 3ème trimestre 2020 a enregistré une progression de 27% par rapport au 3ème trimestre 2019 passant de 91.483 MD à 116.186 MD, confirmant ainsi la reprise de l'activité après la crise sanitaire enregistrée durant le 2ème trimestre.

La masse salariale au 30/09/2020 a atteint 11,279 MD contre 14,366 MD au 30/09/2019, soit une régression de 21,49%

Un solde de trésorerie nette de 7,339 MD au 30/09/2020 contre un solde de 11.200 MD à la fin de

l'année 2019.

L'augmentation des produits financiers est justifiée par la constitution d'une plus-value de 12,75 MD à la suite d'une opération de SWAP actions Attijari Bank / Amen Bank décidée par le conseil d'administration du 17 Mars 2020.

La société Ennakl automobiles a réalisé d'excellentes performances au terme du 3ème trimestre 2020 et retrouve sa position de leader des importateurs du secteur automobile avec 11,85% de part de marché soit 4 039 unités immatriculées.

Tunindex

6 676,40

Var. Année **-6,26 %**
23/10/2020

Tunindex 20

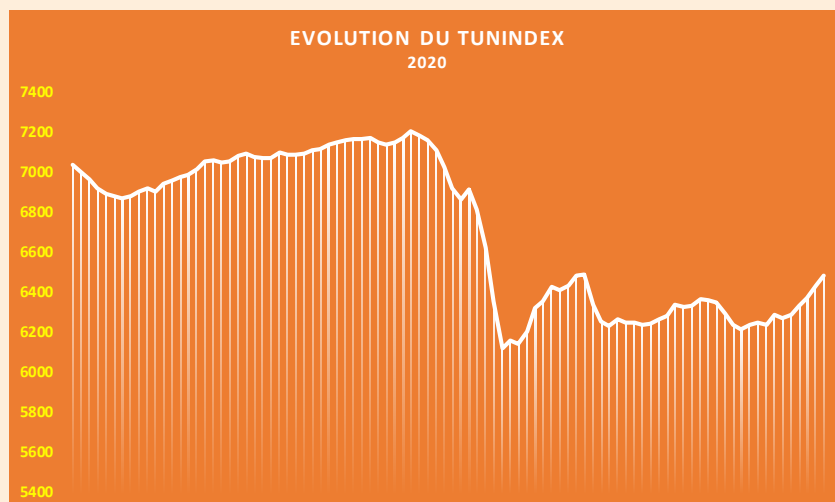
2 879,92

Var. Année **-7,94 %**
23/10/2020

Volume semaine **15,545** MDT
Capitalisation **22,399** Mds DT
PER marché **9,33**
(Septembre)

INDICES SECTORIELS

| Code ICB | | INDICE | Var An |
|-------------|-----------------------------------------|-----------------|----------------|
| 8000 | Sociétés Financières | 4 116,50 | -16,74% |
| 8300 | Banques | 3 760,93 | -19,20% |
| 8500 | Assurances | 12 443,49 | 7,88% |
| 8700 | Services Financiers | 5 338,26 | 9,15% |
| 5000 | Services aux Consommateurs | 2 469,55 | -5,47% |
| 5300 | Distribution | 3 852,65 | -5,52% |
| 3000 | Biens de Consommations | 8 396,92 | 12,41% |
| 3300 | Automobile et équipements | 1 205,21 | -26,46% |
| 3500 | Agro-Alimentaire et Boissons | 10 771,46 | 14,68% |
| 3700 | Produits Ménagers et de Soins Personnel | 2 318,36 | 7,90% |
| 2000 | Industries | 1 281,32 | 6,16% |
| 2300 | Batiment et Matériaux de Constructions | 600,22 | 15,01% |
| 1000 | Matériaux de Base | 2 604,09 | -30,16% |



+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

| | CLOTURE | VAR. Hebdo |
|--------------------|---------|------------|
| Tuninvest-Sicar | 8,770 | 26,18% |
| SANIMED | 1,590 | 16,91% |
| Ciments de Bizerte | 1,260 | 13,04% |
| LAND OR | 7,200 | 6,98% |
| CITY CARS | 7,600 | 6,59% |

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

| | CLOTURE | VAR. Hebdo |
|-----------------|---------|------------|
| OFFICE PLAST | 1,960 | -7,76% |
| SIPHAT | 4,410 | -6,76% |
| GIF FILTER | 0,880 | -6,38% |
| MAGASIN GENERAL | 21,550 | -6,18% |
| UADH | 1,190 | -5,55% |

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

| | CLOTURE | VAR. Hebdo |
|---------|---------|------------|
| ICF | 58,000 | -52,03% |
| MPBS | 3,510 | -39,48% |
| STEQ | 4,560 | -39,20% |
| ASSAD | 4,500 | -37,50% |
| ALKIMIA | 33,330 | -33,33% |

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

| | VOLUME (MDT) | % Volume Total |
|-----------------|--------------|----------------|
| SERVICOM | 2,250 | 268,85% |
| MIP | 0,600 | 172,73% |
| TUNINVEST SICAR | 8,770 | 74,35% |
| ADWYA | 4,300 | 69,29% |
| AETECH | 0,540 | 63,64% |

WMC *Le Mag*

SPÉCIAL SÉANCE UNIQUE

ÉDITION NUMÉRIQUE HEBDOMADAIRE



l'Essentiel de l'actualité, de l'économie
et des finances en Tunisie

Inclus, une rubrique **TUNISIENS DU MONDE** dédiée aux TRE

+ une sélection de CHRONIQUES,
de TEXTES du Temps d'avant...
A lire sous un Parasol

TOUS LES JEUDIS
DISPONIBLE SUR



pressreader

une publication de WEBMANAGERCENTER.COM

COTATIONS

| Titres | Nominal | Titres admis | Clôture | | | Variation Hebdo | Variation Année | Capitalisation (MDT) |
|-----------------------------------|---------|--------------|-----------|--------------------|-----------------------------|-----------------|-----------------|----------------------|
| | | | Déc. 2019 | Semaine précédente | 23/10/2020 De la semaine | | | |
| SOCIETES FINANCIERES | | | | | | | | 9 299,428 |
| BANQUES | | | | | | | | 7 737,861 |
| Amen Bank | 5 | 26 481 000 | 29,190 | 24,200 | 24,490 | 1,20% | -16,10% | 648,520 |
| ATB | 1 | 100 000 000 | 4,060 | 2,950 | 3,000 | 1,69% | -26,11% | 300,000 |
| BH Bank | 5 | 47 600 000 | 11,940 | 8,860 | 8,680 | -2,03% | -27,30% | 413,168 |
| BIAT | 10 | 17 000 000 | 114,000 | 94,000 | 92,000 | -2,13% | -19,30% | 1 564,000 |
| BNA | 5 | 64 000 000 | 11,890 | 8,680 | 8,770 | 1,04% | -26,24% | 561,280 |
| Banque de Tunisie | 1 | 225 000 000 | 7,800 | 6,730 | 6,850 | 1,78% | -12,18% | 1 541,250 |
| BTE (ADP) | 20 | 1 000 000 | 9,230 | 8,490 | 8,220 | -3,18% | -10,94% | 8,220 |
| STB | 5 | 155 375 000 | 4,680 | 3,400 | 3,400 | 0,00% | -27,35% | 528,275 |
| Attijari Bank | 5 | 40 741 997 | 32,690 | 25,700 | 25,550 | -0,58% | -21,84% | 1 040,958 |
| UBCI | 5 | 20 001 529 | 30,000 | 22,350 | 21,160 | -5,32% | -29,47% | 423,232 |
| UIB | 5 | 32 560 000 | 22,890 | 15,800 | 15,960 | 1,01% | -30,28% | 519,658 |
| Wifak Bank | 5 | 30 000 000 | 6,850 | 6,500 | 6,310 | -2,92% | -7,88% | 189,300 |
| ASSURANCES | | | | | | | | 914,906 |
| ASTREE | 5 | 6 000 000 | 44,010 | 57,980 | 57,980 | 0,00% | 31,74% | 347,880 |
| BH Assurances | 5 | 2 660 000 | 32,000 | 50,000 | 50,640 | 1,28% | 58,25% | 134,702 |
| STAR | 10 | 2 307 693 | 137,160 | 128,800 | 124,940 | -3,00% | -8,91% | 288,323 |
| Tunis RE | 5 | 20 000 000 | 7,990 | 7,190 | 7,200 | 0,14% | -9,89% | 144,000 |
| LEASING | | | | | | | | 357,290 |
| ATL | 1 | 32 500 000 | 1,700 | 1,800 | 1,820 | 1,11% | 7,06% | 59,150 |
| BH Leasing | 5 | 7 000 000 | 1,750 | 1,310 | 1,310 | 0,00% | -25,14% | 9,170 |
| Best Lease | 1 | 30 000 000 | 1,850 | 1,720 | 1,720 | 0,00% | -7,03% | 51,600 |
| CIL | 5 | 5 000 000 | 14,950 | 16,050 | 16,400 | 2,18% | 9,70% | 82,000 |
| Hannibal Lease | 5 | 8 036 000 | 4,540 | 3,490 | 3,400 | -2,58% | -25,11% | 27,322 |
| Attijari Leasing | 10 | 2 750 000 | 12,500 | 9,700 | 9,450 | -2,58% | -24,40% | 25,988 |
| Tunisie Leasing Fact | 5 | 10 800 000 | 8,400 | 9,200 | 9,450 | 2,72% | 12,50% | 102,060 |
| SOCIETES D'INVESTISSEMENTS | | | | | | | | 289,372 |
| PL. TSIE Sicaf | 10 | 1 000 000 | 46,500 | 44,300 | 44,300 | 0,00% | -4,73% | 44,300 |
| SPDIT Sicaf | 1 | 28 000 000 | 8,410 | 8,450 | 8,450 | 0,00% | 0,48% | 236,600 |
| Tuninvest Sicar | 1 | 966 000 | 5,030 | 6,950 | 8,770 | 26,19% | 74,35% | 8,472 |
| INDUSTRIES | | | | | | | | 8 700,726 |
| HOLDING | | | | | | | | 2 528,637 |
| OneTech Holding | 1 | 53 600 000 | 13,510 | 12,000 | 12,250 | 2,08% | -9,33% | 656,600 |
| Poulina GH | 1 | 180 003 600 | 13,100 | 10,400 | 10,400 | 0,00% | -20,61% | 1 872,037 |
| AGRO-ALIMENTAIRE | | | | | | | | 4 553,447 |
| CEREALIS | 1 | 4 888 889 | 6,070 | 7,880 | 7,900 | 0,25% | 30,15% | 38,622 |
| Delice Holding | 10 | 54 907 262 | 10,370 | 14,300 | 14,500 | 1,40% | 39,83% | 796,155 |
| LAND'OR | 1 | 11 226 376 | 7,900 | 6,730 | 7,200 | 6,98% | -8,86% | 80,830 |
| SFBT | 1 | 198 000 000 | 19,010 | 18,570 | 18,190 | -2,05% | -4,31% | 3 601,620 |
| SOPAT | 1 | 27 861 250 | 1,690 | 1,280 | 1,300 | 1,56% | -23,08% | 36,220 |
| PHARMACEUTIQUE | | | | | | | | 441,628 |
| ADWYA | 1 | 21 528 000 | 2,540 | 4,280 | 4,300 | 0,47% | 69,29% | 92,570 |
| SIPHAT | 5 | 1 800 000 | 5,030 | 4,730 | 4,410 | -6,77% | -12,33% | 7,938 |
| UNIMED | 1 | 32 000 000 | 9,370 | 10,210 | 10,660 | 4,41% | 13,77% | 341,120 |
| COMPOSANTS AUTOMOBILE | | | | | | | | 73,233 |
| ASSAD | 1 | 12 000 000 | 7,200 | 4,540 | 4,500 | -0,88% | -37,50% | 54,000 |
| GIF | 1 | 10 536 994 | 0,610 | 0,940 | 0,880 | -6,38% | 44,26% | 9,273 |
| STEQ | 5 | 1 400 000 | 7,500 | 4,560 | 4,560 | 0,00% | -39,20% | 6,384 |
| STIP | 1 | 4 207 824 | 1,100 | 0,850 | 0,850 | 0,00% | -22,73% | 3,577 |

COTATIONS

| Titres | Nominal | Titres admis | Clôture | | 23/10/2020 | Variation Hebdo | Variation Année | Capitalisation (MDT) | |
|----------------------------------------------|---------|--------------|---------------|--------------------|---------------|-----------------|-----------------|---------------------------------------|-------------------|
| | | | Décembre 2019 | Semaine précédente | De la semaine | | | | |
| CIMENTIER | | | | | | | | 591,024 | |
| Carthage Cement | 1 | 343 624 940 | 1,190 | 1,470 | 1,520 | 3,40% | 27,73% | 522,310 | |
| Ciments de Bizerte | 1 | 44 047 290 | 1,840 | 1,380 | 1,560 | 13,04% | -15,22% | 68,714 | |
| CHIMIE | | | | | | | | 302,440 | |
| Air Liquide | 25 | 1 601 907 | 70,000 | 73,000 | 72,250 | -1,03% | 3,21% | 115,738 | |
| ALKIMIA | 10 | 1 947 253 | 49,990 | 33,330 | 33,330 | 0,00% | -33,33% | 64,902 | |
| ICF | 10 | 2 100 000 | 120,900 | 58,800 | 58,000 | -1,36% | -52,03% | 121,800 | |
| INDUSTRIES DIVERSES | | | | | | | | 1 831,523 | |
| AMS | 5 | 6 577 192 | 0,640 | 0,890 | 0,920 | 3,37% | 43,75% | 6,051 | |
| Euro-Cycle | 1 | 8 910 000 | 18,840 | 23,990 | 23,950 | -0,17% | 27,12% | 213,395 | |
| MPBS | 2 | 7 813 500 | 5,800 | 3,590 | 3,510 | -2,23% | -39,48% | 27,425 | |
| New Body Line | 1 | 4 250 400 | 4,990 | 4,200 | 4,180 | -0,48% | -16,23% | 17,767 | |
| Office PLAST | 1 | 11 226 376 | 2,690 | 2,190 | 1,960 | -10,50% | -27,14% | 22,004 | |
| SAH Lilas | 1 | 65 345 762 | 11,750 | 12,380 | 12,100 | -2,26% | 2,98% | 790,684 | |
| Atelier Meubles Int | 1 | 4 634 696 | 4,000 | 2,950 | 2,940 | -0,34% | -26,50% | 13,626 | |
| SIAME | 1 | 14 040 000 | 4,130 | 3,140 | 3,140 | 0,00% | -23,97% | 44,086 | |
| SANIMED | 1,109 | 12 400 000 | 1,850 | 1,360 | 1,590 | 16,91% | -14,05% | 19,716 | |
| SOMOCER | 1 | 40 656 000 | 0,940 | 0,920 | 0,910 | -1,09% | -3,19% | 36,997 | |
| SOTEMAIL | 1 | 30 200 000 | 2,900 | 3,200 | 3,200 | 0,00% | 10,34% | 96,640 | |
| SOTUVER | 1 | 27 253 600 | 8,350 | 7,000 | 6,900 | -1,43% | -17,37% | 188,050 | |
| SOTIPAPIER | 1,09 | 27 941 666 | 6,980 | 4,840 | 4,690 | -3,10% | -32,81% | 131,046 | |
| SOTRAPIL | 5 | 4 138 200 | 11,820 | 11,850 | 11,850 | 0,00% | 0,25% | 49,038 | |
| TPR | 1 | 50 000 000 | 4,740 | 3,600 | 3,500 | -2,78% | -26,16% | 175,000 | |
| IMMOBILIER | | | | | | | | 90,882 | |
| SIMPAR | 5 | 1 100 000 | 39,890 | 38,610 | 38,610 | 0,00% | -3,21% | 42,471 | |
| SITS | 1 | 15 600 000 | 2,150 | 2,260 | 2,200 | -2,65% | 2,33% | 34,320 | |
| ESSOUKNA | 1 | 5 050 500 | 2,160 | 2,620 | 2,790 | 6,49% | 29,17% | 14,091 | |
| TECHNOLOGIE | | | | | | | | 119,435 | |
| AETECH | 1 | 2 223 334 | 0,330 | 0,530 | 0,540 | 1,89% | 63,64% | 1,201 | |
| TELNET Holding | 1 | 12 130 800 | 9,300 | 8,500 | 8,450 | -0,59% | -9,14% | 102,505 | |
| HEXABYTE | 1 | 2 083 334 | 7,170 | 7,550 | 7,550 | 0,00% | 5,30% | 15,729 | |
| SERVICES | | | | | | | | 1 332,904 | |
| DISTRIBUTION AUTOMOBILE | | | | | | | | 672,865 | |
| ARTES | 1 | 38 250 000 | 4,880 | 4,400 | 4,120 | -6,36% | -15,57% | 157,590 | |
| CITY CARS | 1 | 18 000 000 | 7,330 | 7,130 | 7,600 | 6,59% | 3,68% | 136,800 | |
| ENNAKL Auto | 1 | 30 000 000 | 12,000 | 11,200 | 11,150 | -0,45% | -7,08% | 334,500 | |
| UADH | 1 | 36 953 847 | 0,940 | 1,260 | 1,190 | -5,56% | 26,60% | 43,975 | |
| AUTRES SERVICES | | | | | | | | 169,976 | |
| CELLCOM | 1 | 4 461 532 | 3,710 | 5,230 | 5,070 | -3,06% | 36,66% | 22,620 | |
| ELECTROSTAR | 2 | 10 287 556 | 1,340 | 1,130 | 1,180 | 4,42% | -11,94% | 12,139 | |
| MIP | 1 | 4 398 937 | 0,220 | 0,140 | 0,600 | 328,57% | 172,73% | 2,639 | |
| TUNISAIR | 1 | 106 199 280 | 0,630 | 0,590 | 0,590 | 0,00% | -6,35% | 62,658 | |
| Tunisie-Valeurs | 5 | 4 000 000 | 16,980 | 17,480 | 17,480 | 0,00% | 2,94% | 69,920 | |
| TELECOMMUNICATIONS | | | | | | | | 76,470 | |
| SERVICOM | 1 | 11 874 000 | 0,610 | 2,280 | 2,250 | -1,32% | 268,85% | 26,717 | |
| SOTETEL | 5 | 4 636 800 | 5,150 | 5,050 | 5,140 | 1,78% | -0,19% | 23,833 | |
| Tawasol GH | 1 | 108 000 000 | 0,250 | 0,240 | 0,240 | 0,00% | -4,00% | 25,920 | |
| DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION | | | | | | | | 413,593 | |
| Sotumag | 1 | 13 200 000 | 2,360 | 3,220 | 3,300 | 2,48% | 39,83% | 43,560 | |
| Magasin General | 1 | 11 481 250 | 29,000 | 22,970 | 21,550 | -6,18% | -25,69% | 247,421 | |
| Monoprix | 2 | 19 969 372 | 7,800 | 6,150 | 6,140 | -0,16% | -21,28% | 122,612 | |
| <i>(Données fournis à titre indicatif)</i> | | | | | | | | Total capitalisation boursière | 19 333,058 |

Dette publique

92,7% du PIB fin 2021

Le volume de la dette publique est estimé, pour 2021, à 92,7% du PIB, contre 90% prévu à fin 2020 et 72,5% enregistré à fin 2019, selon le projet de Budget de l'Etat pour l'exercice 2021 publié jeudi 22 octobre par le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'investissement.

Le service de la dette publique va croître de 33,4%, pour s'établir, pour l'exercice 2021, à 15,776

milliards de dinars contre 11,825 milliards de dinars prévus pour 2020, soit une augmentation de 3,951 milliards de dinars.

Le volume de la dette publique devrait augmenter à 112,339 milliards de dinars à fin 2021, contre 99,942 milliards de dinars à fin 2020, soit une augmentation de 12,397 milliards de dinars, en raison du financement net du déficit budgétaire et de l'impact

du taux de change et l'augmentation des dépôts à la trésorerie générale.

Selon le rapport du budget de l'Etat pour 2021, l'augmentation de 1% des taux de change des devises étrangères contre le dinar, par rapport aux prévisions de 2021, mènera à une augmentation du volume de la dette publique d'environ 815 millions de dinars, soit 0,67% du PIB.

Budget de l'Etat 2021

Recettes fiscales en hausse



Les recettes fiscales au titres de l'année 2021 devraient augmenter de 13,9%, soit une hausse de 3618 Millions de dinars, contre une baisse prévue au titre de l'exercice 2020 de 9,7%, selon le projet de Budget de l'Etat pour l'exercice 2021 publié, jeudi, par le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'Investissement.

La valeur des recettes fiscales devrait s'établir à 29725 MD au titre de l'année 2021 contre 26107 actualisés en 2020.

Ces recettes fiscales sont réparties à titre de 75% pour les recettes provenant du régime intérieur et 25% provenant de l'importation. Hausse de 13,3% des recettes fiscales provenant du régime intérieur Les recettes fiscales au régime intérieur devraient augmenter de 2596 MD, soit une hausse de 13,3% au cours de l'année 2021 contre une régression de 9% plausible en 2020.

Cette prévision est en lien avec l'amélioration prévue de la croissance économique en 2021. Hausse de 15,6% des recettes fiscales provenant de l'importation Les recettes fiscales provenant de l'importation devraient s'accroître de 1022 MD, soit une hausse de 15,6%

contre une baisse de 11,6% prévue en 2020, suite à des projections pour une hausse de 9,2% des importations en 2021.

Hausse prévue de 10% des impôts directs en 2021 Les impôts directs devraient augmenter de 10% en 2021, pour atteindre 12805 MD, et ce compte tenu principalement du rendement de nouvelles mesures fiscales prévues dans le projet de la loi des finances 2021.

La hausse des impôts directs de l'année 2021 concernent une augmentation prévue du rendement de l'impôt sur le revenu (IR) de 840 MD, et de l'impôt sur les sociétés (IS) de 328 MD, en raison d'une évolution attendue du rendement de l'IS appliqué sur les compagnies pétrolières, et ce en prévision de l'évolution du volume de la production nationale de pétrole brut et du gaz (15%) Hausse de 16,9% des impôts indirects en 2021.

Les impôts indirects devraient augmenter de 16,9% en 2021 par rapport aux résultats plausibles de 2020, soit une hausse de 2450 MD. Cette hausse est relative à des augmentations prévues dans la valeur des droits de douane (155 MD), étant donné la hausse des importations, de la taxe sur la valeur ajoutée (880 MD), suite à l'hypothèse de réalisation d'un taux de croissance de 4% prévue dans le projet de loi des finances 2021.

Cette augmentation concerne également l'accroissement de la valeur du droit de consommation (+917MD), tenant compte d'une hausse attendue de cette taxe pour certains produits : bière et vin (+150MD), produits pétroliers (+73MD) et une nouvelle taxe à appliquer sur la consommation du sucre (+32MD).

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL (2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions** Visiteurs Uniques | + de **12 Millions** Visites | + de **23 Millions** Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)



Budget de l'Etat 2021

Masse salariale en hausse

La masse salariale dans le budget de l'Etat de l'exercice 2021 sera en hausse de 5,7%, passant à 20,118 milliards de dinars(MD) contre 19,030 milliards de dinars en 2020, selon le projet de Budget publié sur le site du ministère des finances.

Ces dépenses représentent 16,6% du PIB et 49% des dépenses du budget de l'Etat (contre 48,5% selon projet des finances pour l'année 2020 et 44% actualisés pour l'année 2020).

La hausse des dépenses des salaires de 1088 millions de dinars sera répartie entre 720 MD destinés à couvrir l'impact

financier annuel du programme d'augmentation salariale, 268 MD pour les recrutements programmés en 2021 et 100 MD à titre d'ajustement des augmentations spécifiques accordées aux militaires et des accords sectoriels.

Pour l'année 2021, le projet du budget de l'Etat prévoit, essentiellement, le recrutement de 16501 personnes au profit de ces principaux ministères de l'intérieur, de la défense, de l'éducation et de la justice. Ainsi, au niveau du ministère de l'éducation, le budget prévoit la titularisation de 2686 instituteurs suppléants, 1000 enseignants suppléants au profit des collèges

et des lycées secondaires outre les 2574 titulaires de la licence appliquée (promotion 2019).

Au ministère de l'intérieur, 6000 diplômés des écoles de formation seront recrutés contre 3344 recrutements dans le ministère de la défense, dont 763 postes réservés aux diplômés des écoles militaires.

S'agissant du ministère de la justice, 364 postes seront créés dont 244 postes de magistrats et 120 postes au profit des services de prison et de rééducation.

D'après le document du budget de l'Etat, le nombre des agents de l'Etat s'élève à 644 872.



Budget de l'Etat 2021

52,617 milliards de dinars

52,617 milliards de dinars. C'est le volume du budget de l'Etat pour l'année 2021, ce qui constitue une augmentation de 1,8% par rapport aux résultats actualisés pour l'exercice 2020, selon le projet de Budget de l'Etat pour l'exercice 2021 publié jeudi 22 octobre par le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'investissement.

Ce budget prévoit une hausse de 13,9% des recettes fiscales pour atteindre 29,725 milliards de dinars, qui seront réparties entre les impôts directs à raison de 12,805 milliards de dinars

(en augmentation de 10%) et les impôts indirects à raison de 16,920 milliards de dinars (en hausse de 16,9%).

Le projet du Budget prévoit, par ailleurs, la mobilisation de recettes non fiscales (compte non tenu du recouvrement du principal des prêts) de 2,484 milliards de dinars contre 2,807 milliards de dinars attendus pour 2020.

Ces recettes se répartissent comme suit :

667 millions de dinars (MDT) au

titre des revenus pétroliers et du gaz

800 MDT au titre des revenus de participations

50 MDT au titre des revenus des biens confisqués.

Le projet du Budget prévoit, en outre, la mobilisation de 800 MDT au titre des dons extérieurs, contre 1 057 milliard de dinars actualisés pour l'année 2020.

S'agissant des dépenses, le projet du Budget de l'Etat pour l'année 2021, table sur des dépenses de l'ordre de 41,016 milliards de dinars, en baisse de 6,1% par

Kiosque Numérique WMC

nouvelle version

rapport aux résultats actualisés de l'année 2020.

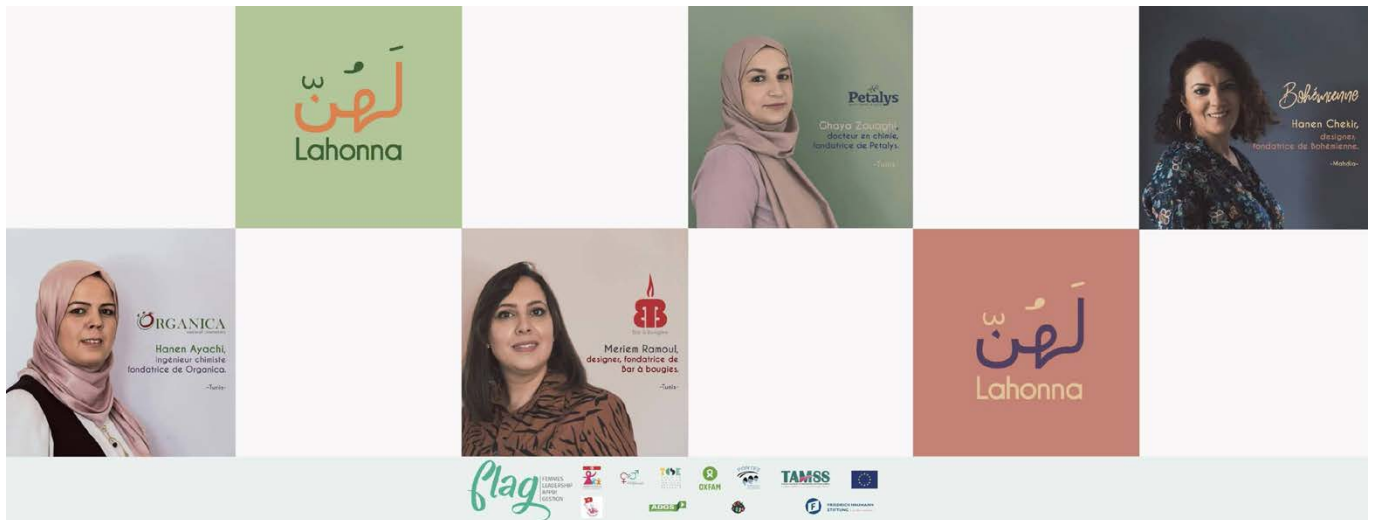
Les dépenses se répartissent entre les dépenses des salaires, à raison de 20,118 milliards de dinars, soit 16,6% du PIB, contre 19,247 milliards de dinars (17,3% du PIB) actualisés pour 2020 et les dépenses de compensation à raison de 3,401 milliards de dinars (2,4 milliards de dinars pour les produits de base, 401 MDT pour les hydrocarbures et l'électricité et 600 MDT pour le transport, soit le même montant prévu pour 2020; ce montant concerne la subvention du transport scolaire et universitaire et du transport à tarification réduite, et du transport gratuit pour les catégories spécifiques).

Sous le chapitre des dépenses, le projet du Budget de l'Etat pour l'année 2021, prévoit également, la mobilisation de 7,148 milliards de dinars, soit 5,9% du PIB, au titre des dépenses de développement. Cette enveloppe concerne les dépenses d'investissement et les dépenses des opérations financières et des interventions destinées au développement.

Les dépenses du service de la dette s'élèvent, quant à elles, à 15,776 milliards de dinars et se répartissent entre le principal de la dette (11,501 milliards de dinars) et les intérêts ou les dépenses de financement (4,275 milliards de dinars).



- Des magazines, des Hors-séries, des Revues, des Documents et des eBook...
- Des nouvelles publications toutes les semaines...



Lahonna Tn

Plateforme de promotion dédiée aux femmes entrepreneurs

Concilier passion et vie professionnelle, c'est possible et c'est le cas pour les femmes entrepreneurs de "Lahonna TN", une plateforme de promotion et de mise en relation avec les clients, dédiée aux femmes entrepreneurs. Elle identifie les femmes qui participent activement, au développement économique de leurs régions, pour promouvoir leurs projets et leur offrir une plateforme de mise en relation avec les clients.

"Nous vivons une année 2020, difficile et Lahonna a été mis en

place pour transformer cette période de crise en période de renouveau. Le projet consiste à offrir les conditions nécessaires aux entreprises dirigées par des femmes, pour réussir leur présence sur le digital, accroître leur notoriété et surtout explorer de nouveaux marchés. Cette période doit être un levier pour accélérer le passage vers le digital en termes de communication et de vente" a indiqué à l'agence TAP, Leila Ben Khelil, manager marketing du projet.

"Elles sont actives, solidaires, autonomes, ambitieuses, créa-

tives..... elles représentent bien la femme Tunisienne et la Tunisie dans toute sa splendeur et son ingéniosité". Le design, la décoration d'intérieur, le monde des accessoires, les huiles essentielles, les bougies ornementales et artisanales, les tapis, les produits cosmétiques, les jouets artisanaux, la poterie, le cuivre et aussi l'éveil corporel et linguistique des enfants, les domaines diffèrent et l'objectif est unique pour toutes: exceller et se distinguer chacune dans son domaine, dans le respect des traditions ancestrales avec une touche de modernité.

Une page FB a été créée à cet effet, le 16 septembre 2020, mais nous travaillons sur le projet depuis quelques mois déjà, a-t-elle encore, précisé . Pour l'instant les bénéficiaires au nombre de 21 femmes actuellement, ont été choisies parmi les femmes entrepreneurs qui participent au projet FLAG et qui révèlent toutes les vertus et charmes exceptionnels de l'artisanat et des meilleurs produits typiques tunisiens.

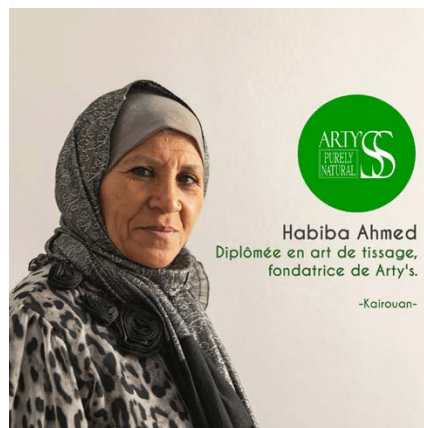


Le projet FLAG (Femme, Leadership, Appui et Gestion) a pour objectif global de contribuer à améliorer l'autonomisation économique des femmes et de leur participation équitable à la croissance économique de la Tunisie, et comme objectif spécifique de soutenir la création d'un environnement favorable à l'entrepreneuriat féminin dans des secteurs traditionnels et innovants ainsi qu'à la création d'emplois pour les femmes

En ce qui concerne les critères

de sélection des sociétés bénéficiaires, Ben Khelil a souligné que les dossiers d'une centaine d'entreprises participant à ce programme ont été étudiés ainsi que leur page FB, leur réactivité sur les réseaux sociaux, leur présence sur Instagram et c'est de cette façon que les 21 bénéficiaires se sont distinguées.

"L'histoire a prouvé que les périodes les plus difficiles offrent les plus grandes opportunités. Les circonstances particulières que nous vivons actuellement, doivent pousser les individus à se dépasser, en redoublant d'ingéniosité. Les participantes se surpassent en terme de créativité et de savoir-faire avec leurs produits et créations qui répondent aux besoins du marché local", a-t-elle indiqué.



"La durée du projet va dépendre de son succès, nous en saurons plus d'ici la fin du mois d'octobre et le financement est entièrement détaillé sur notre page sur les réseaux sociaux. Pour l'instant

ces entreprises ne visent pas encore le marché international, mais si ça devait arriver elles seront bien entendu, accompagnées pour atteindre leurs objectifs", a-t-elle précisé.



Lahonna est une initiative du projet FLAG qui s'inscrit dans le cadre du Programme " MOUSSAWAT " financé par la Commission européenne en partenariat avec le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance. Le projet est mis en place par l'association TAMSS, en partenariat avec les associations " TCSE " (Tunisian Center for Social Entrepreneurship), Pontes Ricerche et Interventi, et Oxfam Italia et les associés régionaux ADGS à Gafsa et UNFTK à Kairouan et ce, pour une durée de 36 mois à compter du mois d'octobre 2017. Lahonna est cofinancée par la Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté.

(Par Chaima Zenaidi-TAP)

Une intelligence artificielle détecte le risque d'Alzheimer

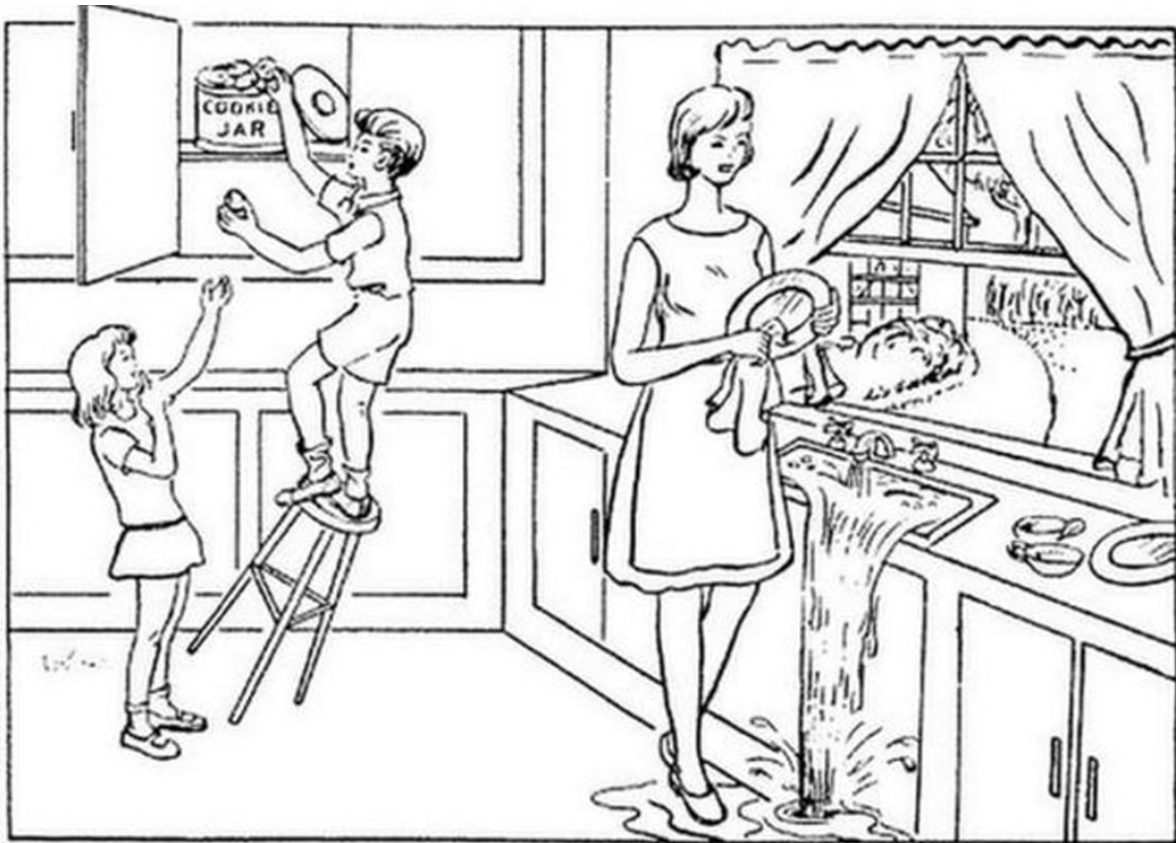
Des chercheurs d'IBM et de Pfizer ont mis au point une intelligence artificielle destinée à diagnostiquer la maladie d'Alzheimer avec un simple test et en utilisant un simple dessin.

[https://www.thelancet.com/journals/eclinm/article/PIIS2589-5370\(20\)30327-8/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/eclinm/article/PIIS2589-5370(20)30327-8/fulltext)

Il s'agit, pourtant, d'une illustration très simple qui montre deux enfants qui volent des cookies pendant que leur mère est juste derrière en train de laver la vaisselle. Mais en analysant les réactions des patients face à cette image, l'IA détecte ceux qui risquent de développer la maladie d'Alzheimer, indique-t-on sur " The Lancet ", revue scien-

tifique médicale hebdomadaire britannique.

Le test de dépistage consiste, concrètement à décrire un dessin en quelques phrases. L'image montre deux enfants qui se servent dans un pot à biscuit pendant que leur mère est occupée à faire la vaisselle.



L'intelligence artificielle analyse ensuite les descriptions orales des patients. La manière dont les individus décrivent et perçoivent l'image contient des indices qui augurent l'apparition de la maladie d'Alzheimer.

Parmi les principaux symptômes de la maladie, on trouve les pertes de mémoire, la difficulté à comprendre des images ou à communiquer des informations simples.

L'IA repère des changements subtils dans la langue, tels que des erreurs grammaticales et une structure de phrase différente, ce qui indique un déclin cognitif.

En effet, le test du dessin est déjà utilisé depuis les années 40 dans le diagnostic de la démence et d'autres maladies cognitives. Mais jusqu'ici, l'interprétation des résultats était laissée à l'appréciation des médecins.

Grâce à l'intelligence artificielle, les résultats sont plus précis. Ainsi, l'IA peut "déterminer avec 70% d'exactitude si les gens développeront la maladie d'Alzheimer", affirme Ajay Royyuru, vice-président de la recherche médicale chez IBM, cité par le site phonandroid.com.

"L'étude comprenait 703

échantillons provenant de 270 participants" expliquent les chercheurs d'IBM et de Pfizer dans leur rapport publié sur "The Lancet".

Étalée sur plusieurs années, cette étude a analysé les descriptions fournies par des patients âgés de plus ou moins 65 ans.

Les modèles de prédiction automatique de l'IA étaient programmés pour déterminer si le patient risque de souffrir de l'Alzheimer d'ici ses 85 ans. Pour améliorer la précision des algorithmes, IBM suggère de coupler l'analyse de descriptions orales avec des descriptions écrites.

Un impôt sur les sociétés à 15%

Il était préférable de fixer, le nouveau taux d'Impôt sur les Sociétés (IS), au niveau de 15% au lieu de 18%, dans le projet de la Loi de Finances 2021 (LF 2021), a indiqué le membre du Conseil national de la fiscalité, Mohamed Salah Ayari, dans une déclaration accordée à l'agence TAP.

Le conseiller fiscal a estimé que le fait de réduire encore l'IS à 15%, permettra d'aider les entreprises économiques à surmonter la crise actuelle, et ce, dans le cadre d'une réforme structurelle du système de la fiscalité, dont la finalité est d'alléger la charge fiscale progressivement.

Ayari s'est félicité, toutefois, de la mesure proposée, dans le cadre de la LF 2021, visant à encourager à l'épargne, en révisant à la hausse le plafond de déduction de l'impôt sur le revenu, au titre des comptes d'épargne en actions qui donnent le droit de bénéficier d'avantages fiscaux, de 50 mille dinars à 100 mille dinars par an. Concernant les contrats d'assurance vie, le projet comporte le relèvement des montants payés au titre des contrats d'assurance



vie et des contrats de constitution de capital, qui donnent le droit de bénéficier d'avantages fiscaux, de 10 mille dinars à 100 mille dinars par an.

Il a, de même, cité la mesure visant à aider les personnes physiques, à acquérir des logements, moyennant des crédits, et ce, en leur accordant une réduction de l'impôt sur le revenu total, dans la limite de 100 dinars par mois pour l'année 2021, sous réserve de la conclusion d'un contrat d'acquisition de logement et d'un contrat de crédit durant la même année.

Néanmoins, le conseiller fiscal a considéré que le nouveau projet de loi de finances ne peut pas aider à la solution de la situation

économique difficile du pays.

Selon lui, "Il faut lancer des mesures pratiques capables de stimuler les investissements, à savoir la numérisation de l'administration et l'amélioration des infrastructures, ainsi qu'améliorer la formation professionnelle et mettre en application la loi de partenariat public-privé, tout en renforçant l'économie sociale et solidaire".

Il a, par ailleurs, souligné la nécessité de résoudre le problème du système de subvention, lequel pèse de plus en plus sur le budget de l'Etat, alors que le nombre de personnes vulnérables qui méritent réellement de bénéficier de subventions ne dépasse pas 12% du total des bénéficiaires.



La robotisation pourrait détruire 85 millions d'emplois dans le monde

Environ 85 millions postes d'emploi pourraient être détruits, d'ici 5 ans, en raison de la "révolution de la robotisation", prévoit un récent rapport du Forum Economique Mondial (FEM) sur l'avenir des emplois. <https://fr.weforum.org/reports/the-future-of-jobs-report-2020>

Mais, le Think Tank s'attend aussi, à ce que le recours croissant aux robots dans tous les secteurs d'activité ainsi qu'à l'intelligence artificielle crée 97 millions de postes dans le monde. Il prédit que la moitié du travail sera assuré par des machines d'ici 2025.

Ce constat a été annoncé après une enquête auprès des 300 entreprises les plus puissantes au monde, dont la masse salariale cumulée atteint près de 8 millions d'emplois.

Plus de 50% des employeurs interrogés affirment qu'ils s'attendent à une accélération de



Taux de scolarisation

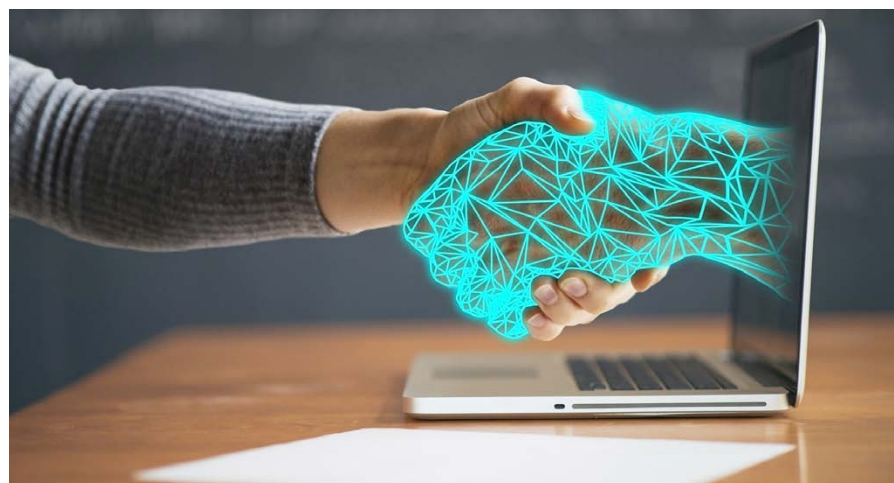
Le taux de scolarisation pour l'année 2019 était de 96,1% pour le groupe d'âge de 6 à 14 ans, alors qu'il était à 95,4% pour les hommes du même groupe d'âge.

La région de Jendouba serait en tête au niveau du taux d'analphabétisme atteignant 31,6%, suivie de Kasserine avec 30,2%, puis Siliana avec 29,7%.

En revanche, Ben Arous est la région qui enregistre le taux d'analphabétisme le plus bas, atteignant 9,7%, suivi du gouvernorat de Tunis, 10,1%, et de Monastir avec 10,5%.

Il est à noter que la population de la Tunisie a atteint plus de 11 millions 700 mille citoyens, selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat de l'année 2014.

robustes" pour éviter de plonger des millions de personnes dans la misère.



l'automatisation. 43% affirment que cela est susceptible de provoquer des réductions du personnel.

La pandémie a provoqué une nette accélération du phénomène car elle a poussé les entreprises à épouser plus franchement l'automatisation pour réduire les coûts, a-t-on indiqué de même source.

Le FEM note que les salariés sont désormais pris entre deux risques, celui d'une "accélération de l'automatisation et des conséquences de la récession liée au Covid-19". Le Forum ajoute : "cela a déjà empiré les inégalités existantes et renversé les gains en termes d'emploi depuis la crise financière de 2007-2008".

"Il s'agit d'un scénario de double disruption qui présente une nouvelle menace pour les travailleurs en ces temps difficiles.

A l'horizon 2025, le travail d'employés humains serait minoritaire

Selon le FEM, un tiers des tâches au travail sont déjà assurées par des machines, mais le travail d'employés humains pourrait devenir pour la première fois de l'Histoire minoritaire à l'horizon 2025.

Ceux qui devraient le plus bénéficier de cette évolution sociétale, ce sont les emplois très qualifiés impossibles à remplacer par des machines : conseil, prise de décision, communication etc. De nombreux emplois technologiques devraient être créés de même que dans l'économie verte.

Mais des millions d'emplois peu qualifiés ou manuels devraient disparaître, ce qui va surtout empirer le quotidien des foyers qui sont déjà parmi les plus modestes.

Pour lutter contre cela, le Forum de Davos propose de mettre l'accent sur les formations et exhorte les gouvernements à mettre en place des "filets de sécurité plus



Create to Connect

Le Centre International pour la Justice Transitionnelle (ICTJ) a annoncé le lancement du prix artistique " Create to Connect ", un appel aux artistes tunisien(ne)s émergent(e)s ou artistes étranger(e)s basés en Tunisie d'explorer de nouveaux supports visuels et des formats novateurs de

création artistique en réponse à la crise de la COVID19. La Date limite de soumission des dossiers de candidatures est fixée pour le 12 novembre 2020.

L'appel est ouvert aux œuvres d'art nouvelles et innovantes d'artistes tunisiens émergents et

en milieu de carrière, ou d'artistes étrangers basés en Tunisie, qui explorent de nouvelles médiums visuels et formats innovants de création artistique en réponse à la crise du COVID-19.

Les artistes ont le pouvoir de faire la lumière sur les problèmes auxquels les sociétés sont confrontées en cette période



difficile et de s'encourager les uns les autres à se souvenir de ceux qui souffrent. Les artistes doivent soumettre des œuvres d'art originales, achevées en 2020. Elles doivent avoir été créées uniquement pendant ou à la suite de la pandémie mondiale actuelle du coronavirus et être pertinentes par rapport aux thèmes du prix d'art Create to Connect. Les domaines concernés sont les arts visuels, tels que la peinture sur tout support, le dessin et l'illustration, la photographie, la gravure, les techniques mixtes, la sculpture, l'art numérique, la vidéo qui ne doit pas durer plus de 5 minutes.

L'idée est de partager une création originale de 2020 qui dépeint au mieux les réflexions sur un ou plusieurs de ces thèmes:

- **Mémoire sociale** : le monde est confronté à des défis sociaux et économiques dus à des structures économiques injustes. Comment répondons-nous aux injustices qui préexistaient à cette crise et qui se sont encore aggravées pendant cette crise?

- **Mémoire individuelle** : des émotions, des souvenirs, des rêves et des réflexions ont été vécus pendant cette période. Que se passe-t-il dans notre esprit pendant cette crise? Quel genre de réflexions la pandémie a-t-elle déclenchée en chacun de nous individuellement?

COVID-19 : 54% des femmes

Selon le bulletin de veille de l'observatoire national des maladies nouvelles et émergentes publié le 20 octobre en cours 54% des cas confirmés d'infection au coronavirus en Tunisie sont des femmes contre 46% d'hommes.

Il s'agit de plus de 23 mille femmes contre 19654 hommes sur un total de 42727 cas confirmés d'infection au coronavirus.

D'après la même source, 2481 soignants ont été contaminés, soit 7,4% du total des cas confirmés.

- **Mémoire urbaine** : les restrictions au mouvement et la distanciation sociale semblent nouvelles pour beaucoup d'entre nous. Notre liberté de mouvement a été restreinte par ce virus. Comment imaginons-nous notre ville pendant le verrouillage? Quels souvenirs cela évoque-t-il des verrouillages passés? En quoi étaient-ils différents et similaires?

Kiosque Numérique
WMC
nouvelle version



► **Des magazines,
des Hors-séries,
des Revues,
des Documents
et des eBook...**

Le cinéma Tunisien au Festival du film franco-arabe de Noisy-le-Sec

Le cinéma tunisien sera présent à la 9^{ème} édition du Festival du film franco-arabe (FFFA) de Noisy-le-Sec (France) qui se tiendra du 6 au 17 novembre 2020.

Avec 27 longs-métrages, dont 14 avant-premières et 6 inédits, et des courts-métrages, cette édition, se veut une occasion unique de découvrir les productions cinématographiques les plus actuelles des cinéastes originaires des pays arabes et ceux, français, qui ont une part importante de leur parcours et de leurs préoccupations liés à ces régions du monde, en présence de plus de 30 invités, cinéastes et personnalités du cinéma.

Parmi les 14 avant-premières, figure le film découverte et coup de coeur à la Mostra de Venise de

la cinéaste tunisienne Kaouther Ben Hania, fidèle du FFFA, qui revient avec "L'homme qui a vendu sa peau", un film majeur qui confronte deux mondes : celui des réfugiés et celui de l'art contemporain. Son personnage principal, Yahya Mahayni, a reçu le Prix Orizzonti du meilleur acteur.

Côté documentaire, la réalisatrice tunisienne Erige Sehiri raconte la Tunisie en transition à travers les rails de la mythique voie de chemin de fer qui allait de Tunis et la frontière algérienne, dans "la vois normale".

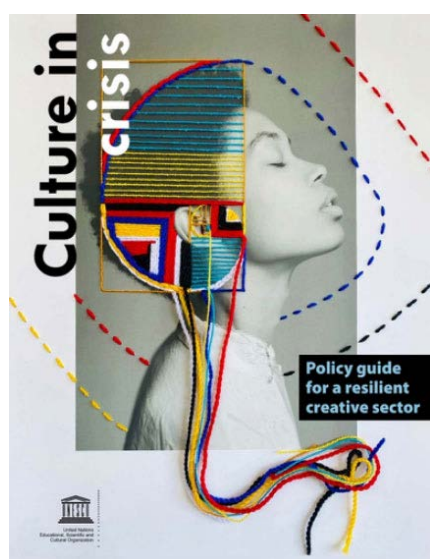
Parmi les six films inédits, la parole sera donnée, côté fiction, à "l'Histoire autrement : FATARIA", la comédie tunisienne grinçante du réalisateur Walid Tayaa qui

montre l'envers du décor du régime de Ben Ali, à travers des personnages hauts en couleurs qui se démènent pour survivre, sur fond de Sommet arabe à Tunis, en mai 2004.

Le Festival du Film Franco-Arabe de Noisy-le-Sec est né en 2011, d'une volonté de créer des ponts entre les cultures pour favoriser la compréhension, la découverte et les échanges. Il propose de découvrir durant 12 jours les productions cinématographiques les plus actuelles des cinéastes originaires des pays arabes et ceux, français, qui ont une part importante de leur parcours et de leurs préoccupations liés à ces régions du monde, en présence de nombreux invités, réalisateurs et personnalités du cinéma.

Covid-19

La Tunisie un des exemples de bonnes pratiques



La pandémie de la crise COVID-19 a eu des effets dévastateurs sur les industries culturelles et créatives. Partout dans le monde, les mesures de confinement ont considérablement pesé sur les revenus des artistes et des professionnels de la culture, souvent exclus des dispositifs conventionnels de protection sociale et économique en raison de la nature souvent informelle des emplois. La nature précaire de leur travail les expose particulièrement aux chocs économiques provoqués par la crise, lesquels ont en outre

accentué la volatilité et les inégalités qui existaient déjà dans ce secteur.

Aujourd'hui, le recours à des mesures de soutien adaptées aux travailleurs du secteur créatif s'avère ainsi vital à leur survie.

Dans sa nouvelle publication "La culture en crise: guide de politiques pour un secteur créatif résilient", l'UNESCO fournit des orientations pratiques aux décideurs pour inclure efficacement la culture dans les plans de relance face à la COVID-19 et rétablir des industries créatives plus fortes.

Selon l'Unesco, le nombre d'artistes et de professionnels de la culture ayant perdu leur emploi a atteint un niveau record et, dans le monde entier, le secteur se bat pour survivre. Depuis que l'UNESCO a lancé le mouvement ResiliArt, une série de débats virtuels en format ouvert, le 15 avril 2020, plus de 1 000 artistes et professionnels de la culture du monde entier ont partagé

leurs histoires et proposé des recommandations pour que les secteurs culturels et créatifs puissent sortir plus forts et plus unis de cette crise.

Dans ce sens, le guide apporte des conseils pratiques aux décideurs politiques dans leur combat pour que les industries culturelles et créatives soient prises en compte dans les plans de relance économique et sociale. Afin qu'elles puissent respecter les mesures de santé et de sécurité et de s'adapter aux nouveaux modèles économiques, un soutien financier et technique a été et continuera d'être nécessaire. Toutefois, il convient de souligner que le soutien mobilisé à ce jour a revêtu de multiples formes. Ce guide vise à donner une vue d'ensemble de l'éventail des mesures d'urgence adoptées par les Etats pour soutenir les travailleurs, les institutions et les industries de la culture, et à fournir un outil pour renforcer la résilience du secteur.

CONSO



Le Mate 40 de Huawei, ou le summum de l'innovation et du design

Huawei Consumer Business Group (BG) a renforcé sa gamme de produits avec la série avancée HUAWEI Mate 40, les derniers smartphones phares révolutionnaires qui permettent aux utilisateurs de faire un bond en avant. Présentant le summum de la technologie Huawei, la nouvelle série renforce le dévouement de Huawei à l'innovation et sa détermination sans faille à créer le meilleur Mate de tous les temps.

HUAWEI Mate 40 Pro et HUAWEI Mate 40 Pro + intègrent le premier SoC 5G 5 nanomètres au monde,

le système de caméra Cine Ultra Vision et l'emblématique Space Ring Design, ainsi qu'une expérience numérique plus intelligente et plus attentive.

Mariant un design emblématique à une technologie innovante, HUAWEI Mate 40 Pro et HUAWEI Mate 40 Pro + sont inspirés par le principe de conception selon lequel la forme manifeste la fonction.

Objets de toute beauté, les appareils HUAWEI Mate 40 Pro et HUAWEI Mate 40 Pro +



comportent une petite découpe de caméra frontale, qui regorge de technologies, avec 3D Face Unlock, une caméra Selfie Ultra Vision et un contrôle gestuel intelligent.

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL (2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)

WMC *Le Mag*

SPÉCIAL SÉANCE UNIQUE

ÉDITION NUMÉRIQUE HEBDOMADAIRE



l'Essentiel de l'actualité, de l'économie
et des finances en Tunisie

Inclus, une rubrique **TUNISIENS DU MONDE** dédiée aux TRE

+ une sélection de CHRONIQUES,
de TEXTES du Temps d'avant...
A lire sous un Parasol

TOUS LES JEUDIS
DISPONIBLE SUR



pressreader

une publication de WEBMANAGERCENTER.COM